



# Assemblée générale

Distr. générale  
17 novembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dixième session

Point 133 de l'ordre du jour

### Budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015

## Deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent rapport une estimation du montant définitif des dépenses correspondant au budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015, compte tenu des taux d'inflation et de change et des ajustements au coût de la vie effectifs au lieu des hypothèses qui avaient été retenues dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/69/612), que l'Assemblée générale a examiné à sa soixante-neuvième session et sur la base duquel elle a révisé le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice.

Pour les chapitres des dépenses, le montant définitif des dépenses au titre du budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 devrait s'élever à 5 808,3 millions de dollars, soit 23,6 millions de dollars de moins que le montant prévu au budget. Cette sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : une inflation moins élevée que prévu, un redressement du dollar par rapport aux diverses monnaies employées par l'Organisation des Nations Unies et des frais inférieurs aux prévisions au titre des objets de dépense autres que les postes. Elle est en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des postes, par des dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et par des dépenses imprévues et extraordinaires survenues après la révision des crédits ouverts. Le montant définitif des recettes pour l'exercice biennal 2014-2015 devrait s'élever à 574,7 millions de dollars, soit 27,8 millions de dollars de plus que ce qui était prévu. En conséquence, le solde définitif des dépenses et des recettes devrait être inférieur de 51,5 millions de dollars au montant révisé des crédits ouverts pour 2014-2015 approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/263 A, B et C et 69/274 A et B.



## I. Introduction

1. Le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 présente une estimation du montant définitif que devraient atteindre les dépenses et les recettes de l'exercice. Cette estimation est calculée selon la méthode approuvée d'actualisation des coûts sur la base des dépenses effectivement engagées pendant les 21 premiers mois de l'exercice, des dépenses prévues pour les trois derniers mois et de la variation des taux d'inflation et de change et des ajustements au coût de la vie au lieu des hypothèses formulées dans le premier rapport d'exécution du budget (A/69/612), que l'Assemblée générale a examiné à sa soixante-neuvième session et sur la base duquel elle a révisé le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice 2014-2015.

2. Le solde définitif des dépenses et des recettes devrait être inférieur de 51,5 millions de dollars au montant révisé des crédits ouverts pour 2014-2015 approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/263 A, B et C et 69/274 A et B, comme le montre le tableau suivant.

Tableau 1

### Solde définitif prévu des dépenses et des recettes pour 2014-2015

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>	<i>Montant retenu dans le présent rapport</i>	<i>Dépassement (sous-utilisation) des crédits</i>	<i>Pourcentage</i>
Dépenses	5 831 919,3	5 808 277,8	(23 641,5)	(0,4)
Recettes	546 833,5	574 655,8	27 822,3	5,1
<b>Solde net</b>	<b>5 285 085,8</b>	<b>5 233 622,0</b>	<b>(51 463,8)</b>	<b>(1,0)</b>

3. La sous-utilisation nette des crédits (51,5 millions de dollars) est attribuable aux différents facteurs énoncés dans le tableau suivant.

Tableau 2

### Facteurs de dépassement et de sous-utilisation des crédits dans le solde définitif prévu des dépenses et des recettes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<b>1. Dépassements des crédits</b>		
Dépenses engagées conformément aux dispositions de la résolution 68/249 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires et à la suite de décisions d'organes directeurs		34 471,4
<b>Total partiel</b>		<b>34 471,4</b>
<b>2. Sous-utilisation des crédits</b>		
Variation du taux de change		41 099,3
Variation du taux d'inflation		11 055,9

Révision des coûts liés aux postes découlant des taux standard et de vacance de poste et des ajustements apportés aux autres objets de dépense sur la base des dépenses effectives et prévues	5 957,7
Montant des recettes plus élevé que prévu	27 822,3
<b>Total partiel</b>	<b>85 935,2</b>
<b>Solde net (sous-utilisation des crédits)</b>	<b>51 463,8</b>

4. Les tableaux récapitulatifs énumérés ci-après et joints en annexe apportent des éléments d'information complémentaires quant aux facteurs qui ont conduit à modifier le montant total des dépenses et à réviser les hypothèses budgétaires :

- Le tableau récapitulatif 1 présente les prévisions de dépenses par chapitres du budget et facteur de variation pour 2014-2015;
- Le tableau récapitulatif 2 présente les prévisions de dépenses par objets de dépense et facteurs de variation pour 2014-2015;
- Le tableau récapitulatif 3 présente les prévisions de dépenses pour chacun des chapitres du budget, par objets de dépense et facteurs de variation pour 2014-2015;
- Le tableau récapitulatif 4 présente les taux de change par rapport au dollar des États-Unis et l'inflation, par lieu d'affectation, pour 2014-2015;
- Le tableau récapitulatif 5 présente les taux de change opérationnels de l'ONU par rapport au dollar des États-Unis pour 2015;
- Le tableau récapitulatif 6 présente les coefficients d'ajustement applicables aux fonctionnaires de la catégorie des administrateurs pour 2015;
- Le tableau récapitulatif 7 présente les variations des traitements des agents des services généraux en monnaie locale pour 2014-2015;
- Le tableau récapitulatif 8 présente les taux de vacance de postes moyens par chapitre du budget pour 2012-2015.

5. Le présent rapport comprend également des informations concernant l'expérience d'achat à terme de devises et les pratiques comptables qui y sont associées.

## II. Chapitres des dépenses

6. Une synthèse des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des dépenses du budget est présentée dans le tableau 3.

Tableau 3  
**Synthèse des modifications apportées aux prévisions  
 figurant dans les chapitres des dépenses pour l'exercice  
 biennal 2014-2015**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>	<i>Taux de change<sup>a</sup></i>	<i>Inflation</i>	<i>Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs</i>	<i>Taux d'occupation des postes et autres variations</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées</i>
5 831 919,3	(41 099,3)	(11 055,9)	34 471,40	(5 957,7)	5 808 277,8

<sup>a</sup> Comprend une différence positive de 6,6 millions de dollars attribuable à l'achat à terme de devises.

**A. Taux de change et inflation (sous-utilisation des crédits de 52 155 200 dollars, comprenant la différence positive de 6,6 millions de dollars attribuable à l'achat à terme de francs suisses)**

7. Pour ce qui est des taux de change et d'inflation, les ajustements du montant des dépenses pour l'année 2015 découlent de la prise en compte des taux effectifs de 2015 au lieu des taux utilisés pour calculer le montant révisé des crédits ouverts pour 2014-2015. Pour 2014, les ajustements découlent de la prise en compte des taux effectifs au lieu des taux utilisés pour calculer le montant révisé des crédits ouverts pour 2014-2015, qui comprenaient des projections pour les deux derniers mois de l'année en question.

8. Pour estimer l'incidence de la variation des taux de change intervenue en 2015, on s'est fondé sur les taux de change constatés entre janvier et septembre, celui de septembre ayant été appliqué aux mois d'octobre, novembre et décembre. On trouvera dans les tableaux 4 et 5 des précisions sur les taux de change prévus et effectifs pour tous les lieux d'affectation.

9. Ainsi, la sous-utilisation des crédits dans cette catégorie est attribuable au fait que le taux de change entre le dollar des États-Unis et plusieurs monnaies a été favorable (41,1 millions de dollars) ainsi qu'au fait que l'inflation a été moins élevée que prévu (11,1 millions de dollars). La ventilation du montant de cette sous-utilisation des crédits (52,2 millions de dollars) imputable aux variations des taux de change et d'inflation est présentée dans le tableau 4.

Tableau 4  
**Sous-utilisation ou dépassement du montant estimé des ressources  
nécessaires pour 2014-2015 découlant des variations des taux de change  
et d'inflation, par lieu d'affectation**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Taux de change<sup>c</sup></i>	<i>Inflation</i>	<i>Total</i>
New York	–	(6,6)	(6,6)
Genève <sup>a</sup>	(11,5)	(6,2)	(17,7)
Vienne	(10,3)	0,2	(10,1)
Nairobi	(5,0)	2,0	(3,0)
La Haye	(2,3)	(0,1)	(2,4)
Bangkok	(3,2)	(0,5)	(3,7)
Santiago	(2,8)	1,8	(1,0)
Addis Abeba	(2,3)	(0,7)	(3,0)
Autres <sup>b</sup>	(3,7)	(1,0)	(4,7)
<b>Total<sup>c</sup></b>	<b>(41,1)</b>	<b>(11,1)</b>	<b>(52,2)</b>

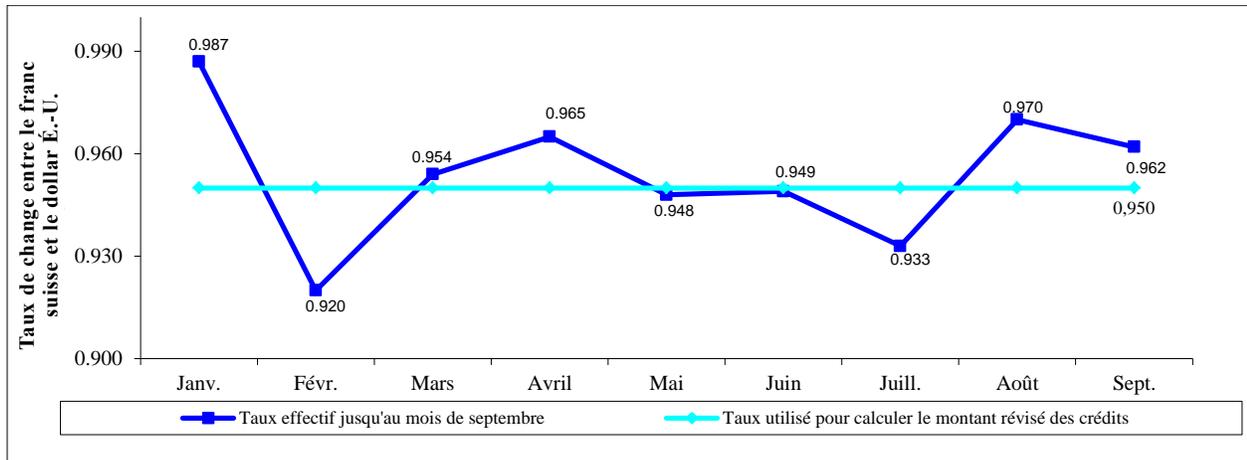
<sup>a</sup> Comprend la différence positive de 6,6 millions de dollars découlant de l'achat à terme de francs suisses.

<sup>b</sup> Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à Gaza, Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), Mexico, Port-of-Spain, agents de sécurité terrain et centres d'information des Nations Unies.

<sup>c</sup> Montants arrondis.

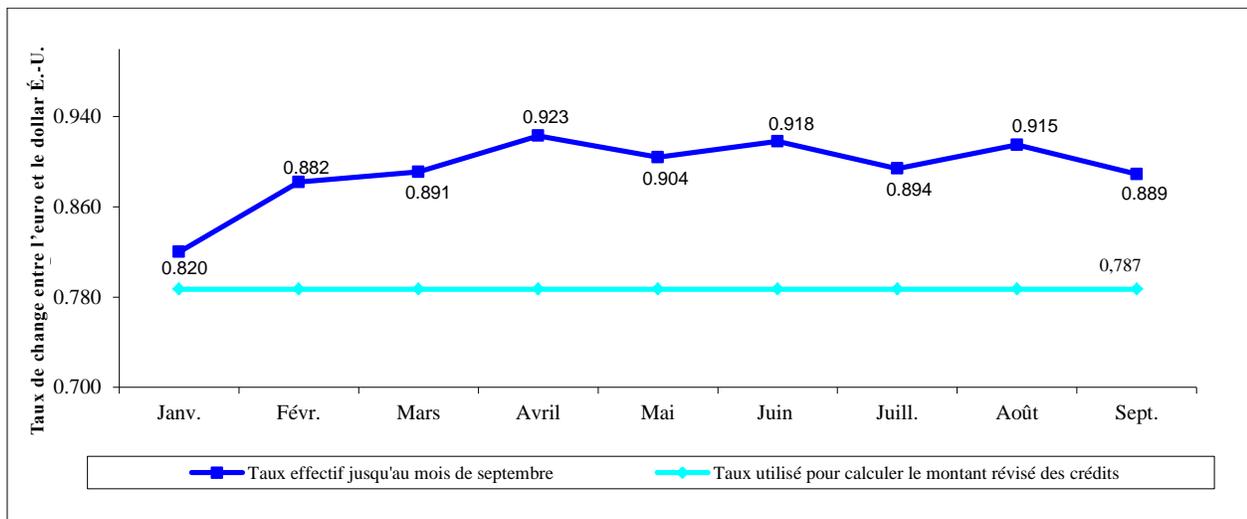
10. En ce qui concerne le franc suisse, le taux de change moyen calculé pour 2015 à partir des taux effectifs jusqu'à septembre, le taux de septembre ayant été appliqué aux mois d'octobre, novembre et décembre, est de 0,956 franc suisses pour un dollar, alors que le taux utilisé pour calculer le montant révisé des crédits ouverts pour 2014-2015 était de 0,950 (fig. I).

Figure I  
Évolution du taux de change entre le franc suisse et le dollar des États-Unis en 2015



11. En ce qui concerne l'euro, le taux de change moyen calculé pour 2015 à partir des taux effectifs jusqu'à septembre, le taux de septembre ayant été appliqué aux mois d'octobre, de novembre et de décembre, est de 0,892 euro pour un dollar, alors que le taux utilisé pour calculer le montant révisé des crédits ouverts pour 2014-2015 était de 0,787 (fig. II).

Figure II  
Évolution du taux de change entre l'euro et le dollar des États-Unis en 2015



12. Les ressources nécessaires (11,5 millions de dollars) ont été moins importantes que prévu (12,6 millions de dollars) du fait que le taux de change entre le dollar des États-Unis et le franc suisse ou l'euro a été plus intéressant que prévu. En raison d'un redressement comparable du dollar par rapport au peso chilien, au baht et au shilling kényan, les dépenses effectives ont été inférieures aux prévisions de 2,8, 3,2

et 5 millions de dollars, respectivement. L'évolution du peso chilien, du baht et du shilling kényan par rapport au dollar des États-Unis, fondée sur les taux de change effectifs constatés entre janvier et septembre 2015 et prévus pour octobre, novembre et décembre, est présentée dans les figures III, IV et V.

Figure III  
Évolution du taux de change entre le peso chilien et le dollar des États-Unis en 2015

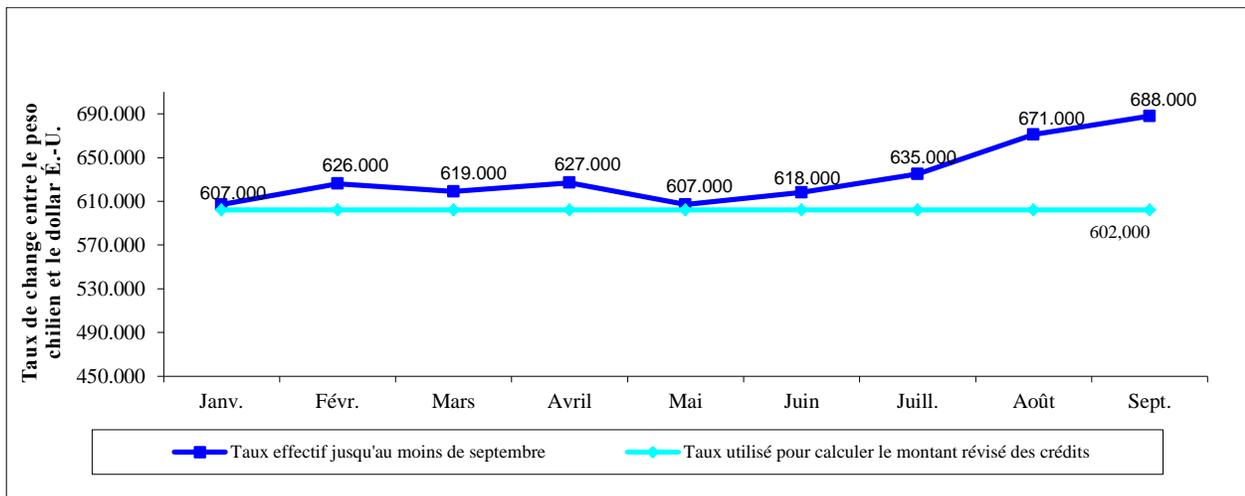


Figure IV  
Évolution du taux de change entre le baht et le dollar des États-Unis en 2015

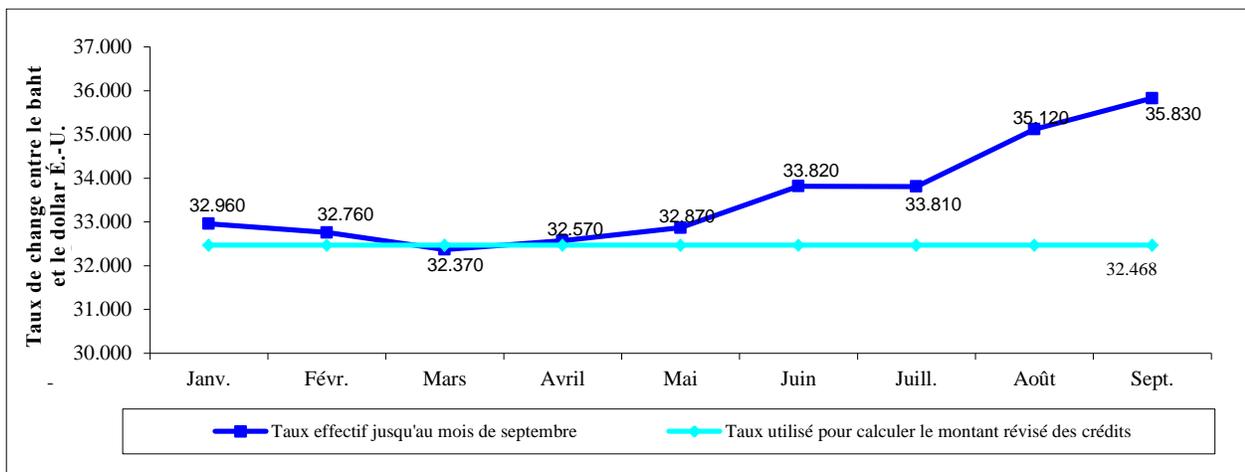
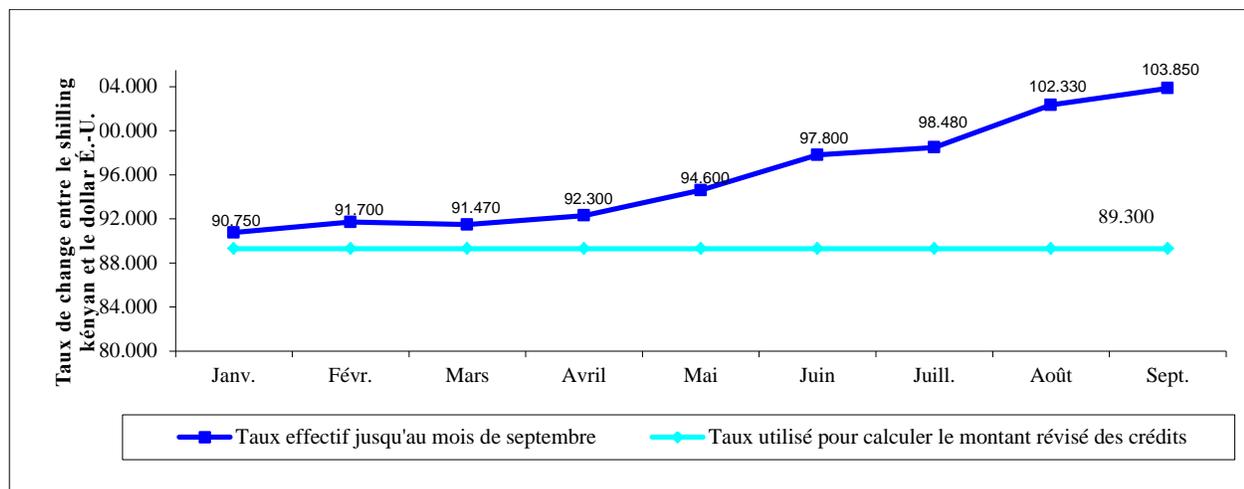


Figure V  
Évolution du taux de change entre le shilling kényan et le dollar des États-Unis en 2015



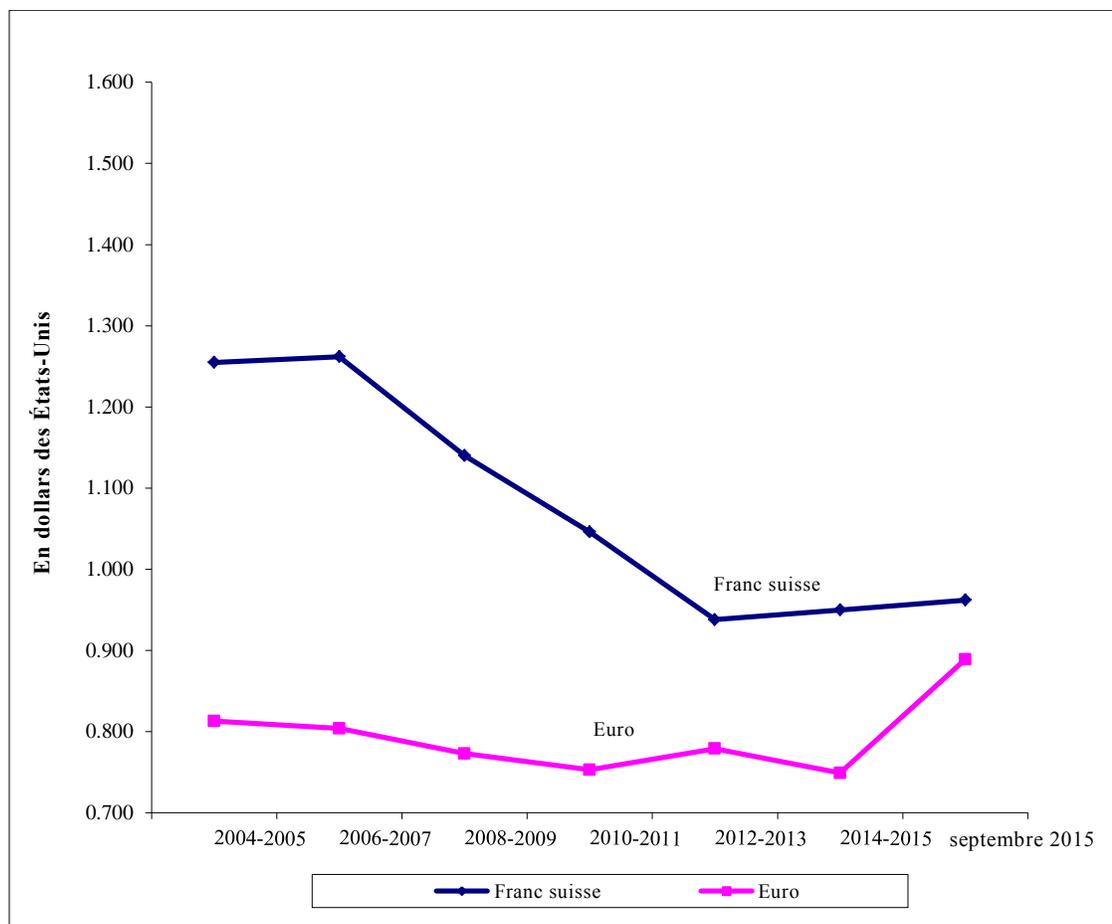
13. Au cours de la dernière décennie, la variation du taux de change du dollar des États-Unis par rapport au franc suisse et à l'euro a entraîné des dépassements de crédits d'environ 647,2 millions de dollars par rapport au budget-programme de l'Organisation des Nations Unies, qui est exprimé en dollars, selon les taux approuvés dans le budget initial, le montant révisé des crédits ouverts et le montant définitif (voir tableau 5). L'évolution du taux de change entre le dollar des États-Unis et le franc suisse ou l'euro pendant la période allant de 2004 à 2015 est présentée dans la figure VI.

Tableau 5  
**Cumul des montants actualisés en raison de la variation des taux de change entre le dollar des États-Unis et le franc suisse ou l'euro**

(En millions de dollars des États-Unis)

Exercice biennal	2004-2005	2006-2007	2008-2009	2010-2011	2012-2013	2014-2015	Total
Vienne (euro)	33,6	7,0	22,8	(2,3)	(3,0)	(7,6)	<b>50,5</b>
La Haye (euro)	8,2	3,5	5,4	(0,5)	(0,7)	(1,7)	<b>14,2</b>
Genève (franc suisse)	152,3	16,6	130,6	151,5	125,0	6,5	<b>582,5</b>
<b>Total</b>	<b>194,1</b>	<b>27,1</b>	<b>158,8</b>	<b>148,7</b>	<b>121,3</b>	<b>(2,8)</b>	<b>647,2</b>

Figure VI  
**Taux de change entre le franc suisse ou l'euro et le dollar des États-Unis pendant la période allant de 2004 à 2015**



14. Pour ce qui est de l'inflation, les révisions effectuées reposent sur les données les plus récentes (septembre 2013) concernant les indices des prix à la consommation et sur les changements intervenus dans les coefficients d'ajustement effectivement appliqués à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et les ajustements au coût de la vie relatifs aux traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées. Le montant estimatif des crédits nécessaires est inférieur aux prévisions de 11,1 millions de dollars, notamment parce que les taux d'inflation applicables aux objets de dépense autres que les postes ont été moins élevés que prévu (9,1 millions de dollars). En outre, la révision à la baisse de l'ajustement au coût de la vie appliqué aux traitements des agents des services généraux (6,9 millions de dollars) et des contributions du personnel y relatives (3,8 millions de dollars), en partie compensée par la révision à la hausse des ajustements appliqués aux traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (8,7 millions de dollars), ont entraîné une sous-utilisation des crédits de 2 millions de dollars.

15. Les dépenses afférentes à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ont évolué en fonction des coefficients d'ajustement adoptés par la Commission de la fonction publique internationale en 2015. Dans le cas des dépenses afférentes aux agents des services généraux, les révisions effectuées sont fonction des ajustements au coût de la vie appliqués en 2015. Les montants actualisés pour 2015 sont fondés sur les taux effectifs, alors que le montant révisé des crédits pour 2014-2015 avait été calculé à l'aide des hypothèses retenues.

16. La réévaluation des dépenses de postes liée à l'inflation à New York tient compte de l'effet net de la révision à la baisse des ajustements au coût de la vie appliqués aux traitements des agents des services généraux (3,1 millions de dollars) et de la baisse des contributions du personnel qui en a découlé (2,6 millions de dollars). Les dépassements ou sous-utilisations des crédits ouverts pour les postes, compte tenu des contributions du personnel, par lieu d'affectation, sont récapitulés dans le tableau 6. On trouvera plus de détails dans le tableau récapitulatif 6 en annexe, qui présente l'évolution, pour chaque lieu d'affectation, des coefficients d'ajustement et une comparaison entre les coefficients estimés et effectifs, ainsi que dans le tableau récapitulatif 7, qui indique, également pour chaque lieu d'affectation, l'évolution des traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées en monnaie locale.

Tableau 6  
**Dépassement ou sous-utilisation des crédits ouverts pour les postes,  
par lieu d'affectation**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Dépassement (sous-utilisation) des crédits</i>
New York	(5,7)
Genève	(2,0)
Vienne	(0,7)
Nairobi	(2,0)
Bangkok	–
Santiago	1,7
Addis Abeba	(0,2)
Autres <sup>a</sup>	(1,1)
<b>Total</b>	<b>(2,0)</b>

<sup>a</sup> UNMOGIP, CESAO, UNRWA/Gaza, ONUST, Mexico, La Haye, Port of Spain, services de sécurité hors Siège et centres d'information des Nations Unies.

17. En ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes, les taux effectifs pour 2015 entraînent une révision à la baisse des dépenses, principalement à Genève (4,2 millions de dollars), à New York (0,9 million de dollars), à Addis-Abeba (0,9 million de dollars), à Bangkok (0,5 million de dollars) et à Vienne (0,5 million de dollars). L'effet net de l'inflation sur les objets de dépense autres que les postes est une sous-utilisation des crédits de 9,1 millions de dollars, tous

lieux d'affectation confondus. Le tableau récapitulatif 4 donne le détail des taux d'inflation révisés applicables à ces objets de dépense, par lieu d'affectation.

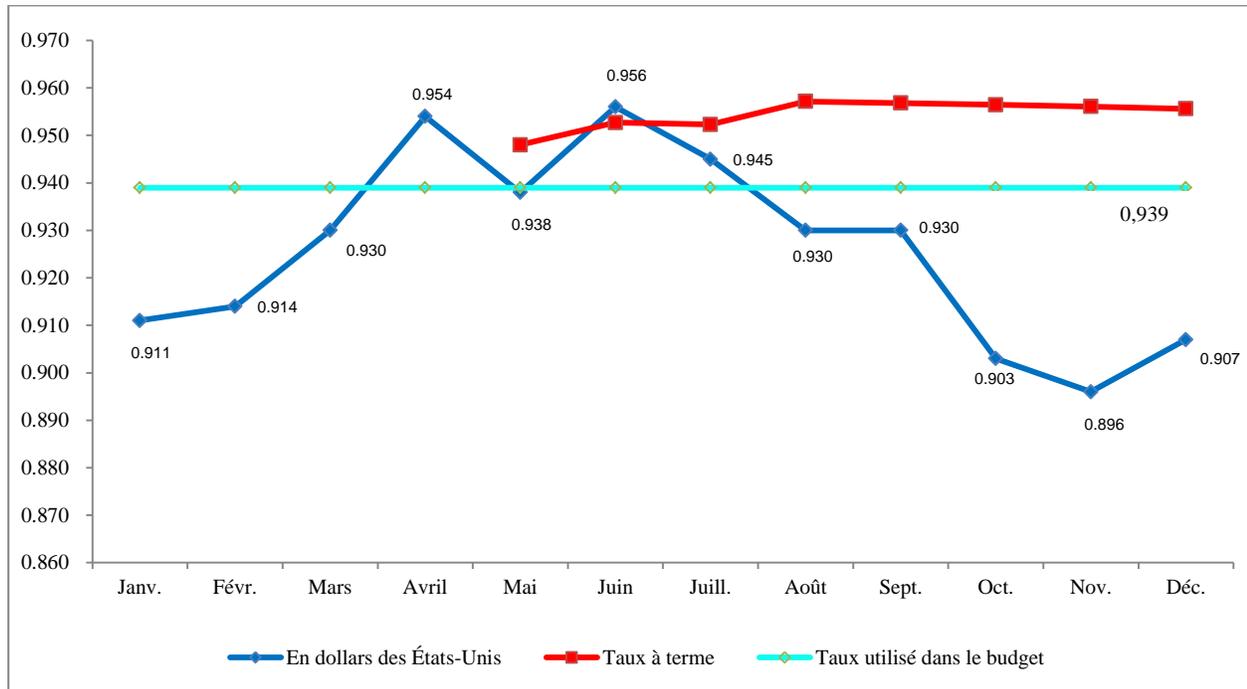
## **B. Expérience et présentation comptable des achats à terme de devises**

18. Dans sa résolution 67/246, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à recourir à des contrats d'achat à terme de devises pour protéger l'Organisation des Nations Unies contre les fluctuations des taux de change, en tenant compte des conclusions présentées dans le deuxième rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 (A/66/578 et Corr.1) et en maintenant les coûts de transaction au plus bas.

19. Un contrat d'achat à terme de devises est un instrument financier offrant une sécurité supplémentaire aux entités, car il leur permet de déterminer à l'avance le prix des devises qu'elles achèteront à l'avenir. Ces instruments financiers ont un coût minime, puisque leur prix dépend du taux de change au comptant en vigueur au moment de la passation du contrat, révisé en fonction des taux d'intérêts applicables.

20. Comme l'Assemblée générale l'en a prié, en 2013, le Secrétariat a commencé à acheter à terme des francs suisses, à titre d'essai, les transactions en francs suisses et l'évolution de la valeur de cette devise ayant un impact considérable sur le budget-programme. Des contrats de change à terme ont été conclus pour la période de mai à décembre 2013 pour un montant de 150 millions de francs suisses. Dans le cadre de ces contrats, l'Organisation des Nations unies doit respecter les conditions relatives au montant de monnaie à acheter et au taux de change applicable, mais elle peut en définir la date de début. Elle a donc choisi de conclure un contrat d'achat à terme de francs suisses en mai 2013, car si elle l'avait fait plus tôt, elle aurait immédiatement enregistré des différences négatives. La figure VII illustre l'évolution des différents taux de change en 2013.

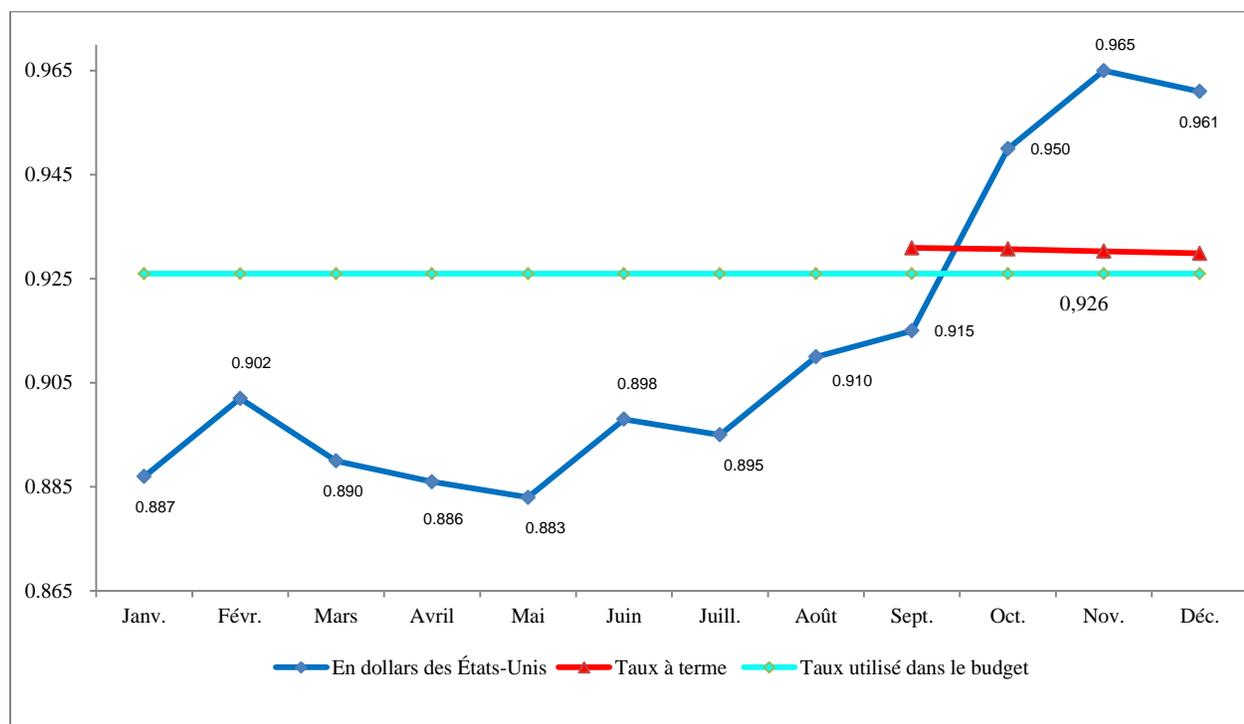
Figure VII  
Évolution des taux de change entre le franc suisse et le dollar des États-Unis en 2013



21. Dans le cadre du contrat de change à terme, l'Organisation a acheté des francs suisses à un taux prédéterminé. Étant donné qu'en 2013, le dollar a perdu de sa valeur par rapport au franc suisse, la différence nette entre le taux de change dont elle a bénéficié dans le cadre de ce contrat et le taux de change opérationnel qu'elle aurait utilisé en l'absence d'un tel contrat a été positive. Elle a donc gagné 4,6 millions de dollars en 2013.

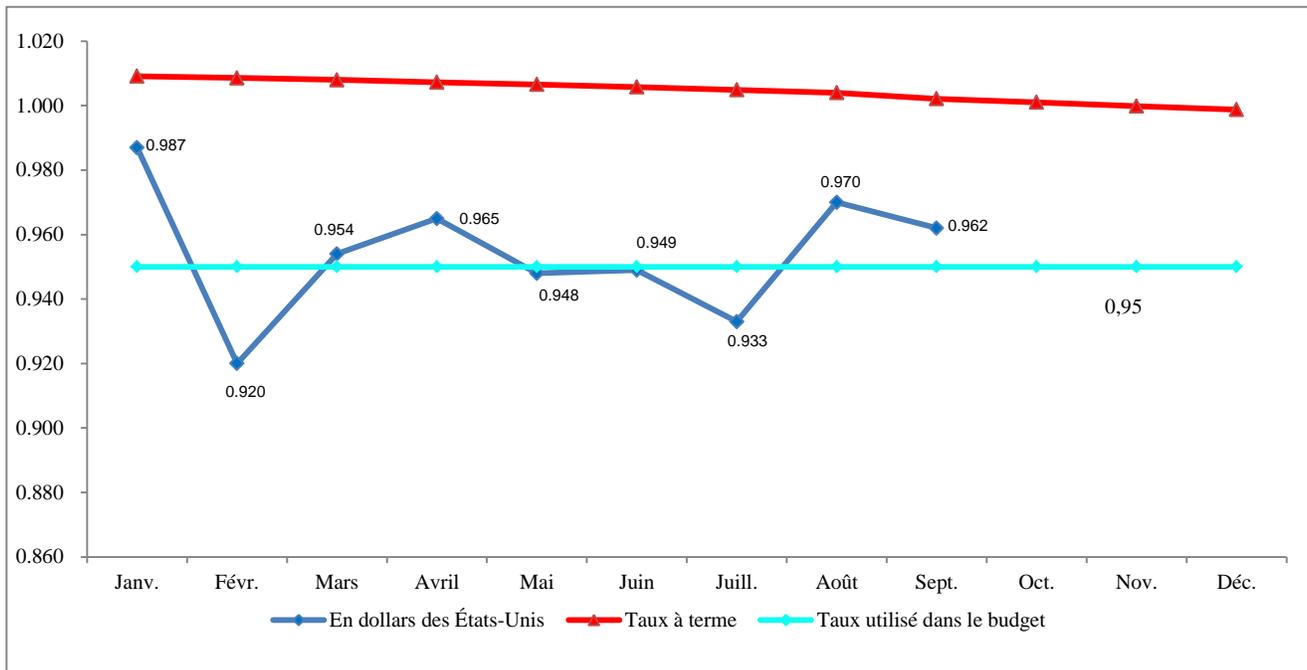
22. En 2014, l'ONU a continué d'acheter des francs suisses dans le cadre de contrats de change à terme. Comme les taux d'achat à terme étaient considérablement plus chers que les taux prévus au budget, elle a attendu jusqu'au mois de septembre avant de conclure un tel contrat portant sur 80 millions de francs suisses au total (à raison de 20 millions de francs suisses par mois). Elle a ainsi acquis des francs suisses à un taux prédéterminé. Avec le redressement du dollar par rapport au franc à la fin de 2014, la différence nette entre le taux de change prévu par le contrat d'achat à terme et le taux de change opérationnel qu'elle aurait utilisé en l'absence d'un tel contrat a été négative. Elle a ainsi perdu 1,7 million de dollars. La figure VIII illustre l'évolution des différents taux de change en 2014.

Figure VIII  
Évolution des taux de change entre le franc suisse et le dollar des États-Unis en 2014



23. En 2015, étant donné que le taux de change utilisé pour le contrat en janvier était plus intéressant que le taux prévu au budget, l'ONU a conclu immédiatement un contrat d'achat à terme de francs suisses pour toute l'année. D'ici à la fin de 2015, elle aura acheté au total 240 millions de francs suisses (à raison de 20 millions de francs suisses par mois). Le taux de change utilisé dans le cadre de ce contrat d'achat à terme étant fondé sur un dollar plus fort que selon le taux opérationnel en vigueur durant le reste de l'année 2015, la différence entre les deux taux a été positive et l'Organisation a gagné 8,3 millions de dollars. La figure IX ci-dessous illustre l'évolution des différents taux de change en 2015.

Figure IX  
Évolution des taux de change entre le franc suisse et le dollar des États-Unis en 2015



24. L'effet combiné de l'achat à terme de francs suisses s'est traduit par une différence nette positive de 6,6 millions de dollars pour l'exercice biennal 2014-2015 (découlant d'une différence positive de 8,3 millions de dollars en 2015 en partie contrebalancée par une différence négative de 1,7 million de dollars en 2014).

25. Au cours des trois années pendant lesquelles l'ONU a conclu des contrats de change à terme (2013, 2014 et 2015), ces instruments lui ont offert plus de sûreté, le prix à payer pour les futurs achats de devises étant connu d'avance. En raison de la méthode utilisée jusqu'à présent, selon laquelle le taux de change utilisé dans le budget était le plus élevé du taux moyen ou du taux de change du mois précédent, le montant du budget était bas. Par conséquent, une différence négative était constatée dès que le taux moyen était retenu. Avec la nouvelle méthode, le budget sera établi sur la base d'un taux d'achat à terme, de sorte que le taux effectif et le taux prévu au budget seront plus proches. Cette modification permettra également à l'ONU de conclure des contrats de change à terme immédiatement au lieu d'attendre que le taux de change opérationnel atteigne le taux prévu au budget, comme cela s'est produit en 2013 et en 2014. En 2013 et en 2015, le taux de change du contrat à terme était plus intéressant que le taux de change opérationnel moyen de l'ONU. De ce fait, l'ONU a enregistré une différence positive pour ces années. En 2014, le taux de change opérationnel était plus intéressant que le taux du contrat à terme. De ce fait, l'ONU a enregistré une différence négative en 2014.

26. À long terme, les différences positives et négatives liées à l'achat à terme de devises devraient se compenser et les sommes consacrées au change être les mêmes, que l'entité recoure à des contrats à terme ou achète des devises au comptant. Pour l'ONU, le principal avantage des contrats de change à terme consiste à savoir exactement quel montant elle devra verser pour acquérir les quantités de devises

visées par le contrat, alors qu'en achetant des devises au taux de change opérationnel, elle est soumise aux fluctuations du marché, ce qui entraîne des différences, positives ou négatives, entre le taux de change prévu au budget et le taux en vigueur au moment de l'achat.

### C. Dépenses imprévues et extraordinaires (dépassement des crédits : 16 552 400 dollars)

27. Aux termes de la résolution 68/249 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général est autorisé, avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, à contracter pendant l'exercice biennal 2014-2015 des engagements au titre des dépenses imprévues et extraordinaires, étant entendu que l'assentiment du Comité consultatif ne sera pas nécessaire pour :

a) les engagements dont le Secrétaire général aura attesté qu'ils ont trait au maintien de la paix et de la sécurité, à concurrence de 8 millions de dollars des États-Unis pour chacune des deux années de l'exercice; b) les engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice aura attesté qu'ils ont trait à des dépenses occasionnées par diverses situations à la Cour, précisées aux sous-alinéas i) à v) de l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution; c) les engagements dont le Secrétaire général aura attesté qu'ils sont nécessaires aux fins des mesures de sécurité visées au paragraphe 6 de la section XI de sa résolution 59/276, à concurrence de 1 million de dollars au total pour l'exercice. En vertu du paragraphe 3 de la même résolution, si le Secrétaire général, du fait d'une décision du Conseil de sécurité, doit engager au titre du maintien de la paix et de la sécurité des dépenses d'un montant supérieur à 10 millions de dollars, il lui soumettra la question ou, si elle a interrompu sa session ou n'est pas en session, convoquera une reprise de session ou une session extraordinaire pour qu'elle examine la question.

28. Conformément aux dispositions de la résolution 68/249, des engagements s'élevant à 16,6 millions de dollars ont été contractés.

29. Ces dépenses, qui concernent les chapitres 2, 3, 4, 24, 27 et 29D du budget, sont indiquées dans le tableau 7.

Tableau 7

#### Dépenses imprévues et extraordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### Chapitre 2 – Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

Examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies <sup>a</sup>	141,0
<b>Total partiel</b>	<b>141,0</b>

#### Chapitre 3 – Affaires politiques

Examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies <sup>a</sup>	1 485,5
Coordonnateur de l'action de l'Organisation des Nations Unies contre l'impact régional de Boko Haram <sup>b</sup>	154,4
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen <sup>b</sup>	287,4

Augmentation des effectifs de la Mission électorale des Nations Unies au Burundi (MENUB) <sup>c</sup>	2 600,0
Délégué du Secrétaire général à la Sous-commission chargée des questions relatives à la fin du conflit dans le cadre du processus de paix colombien <sup>b</sup>	150,0
Coordonnateur principal du système des Nations Unies pour le Burundi <sup>b</sup>	236,3
Conseiller spécial du Secrétaire général <sup>b</sup>	293,8
<b>Total partiel</b>	<b>5 207,4</b>
<b>Chapitre 4 – Désarmement</b>	
Création du Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies <sup>b</sup>	1 051,2
<b>Total partiel</b>	<b>1 051,2</b>
<b>Chapitre 24 – Droits de l'homme</b>	
Commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en République arabe syrienne <sup>a</sup>	3 708,5
Mission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en Libye <sup>a</sup>	820,6
Mission chargée de recueillir des informations sur les atrocités commises par le groupe Boko Haram et son effet sur les droits de l'homme dans les pays touchés et d'en rendre compte <sup>a</sup>	148,9
<b>Total partiel</b>	<b>4 678,0</b>
<b>Chapitre 27 – Aide humanitaire</b>	
Mécanisme de surveillance humanitaire en République arabe syrienne <sup>a</sup>	5 429,5
<b>Total partiel</b>	<b>5 429,5</b>
<b>Chapitre 29D - Bureau des services centraux d'appui</b>	
Examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies <sup>a</sup>	45,3
<b>Total partiel</b>	<b>45,3</b>
<b>Total</b>	<b>16 552,4</b>

<sup>a</sup> Autorisé par le Secrétaire général, avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

<sup>b</sup> Autorisé par le Secrétaire général.

<sup>c</sup> Autorisé par le Secrétaire général, avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (1,5 million de dollars), et autorisé par le Secrétaire général (1,1 million de dollars).

## D. Dépenses découlant de décisions d'organes délibérants

### Assemblée générale

#### 1. Subvention pour les Chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens

##### Chapitre 29B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité (12 100 000 dollars)

30. Par la section I de sa résolution 69/274, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général, à titre exceptionnel, à engager des dépenses d'un montant ne

dépassant pas 12,1 millions de dollars pour compléter les contributions volontaires destinées au financement de la composante internationale des Chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 et l'a prié de lui rendre compte, dans son deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015, des dépenses qu'il aurait engagées. On estime que l'intégralité du montant de 12,1 millions de dollars prévu au titre de la subvention sera utilisée. En conséquence, il est demandé d'approuver au titre du chapitre 29B du budget de l'exercice biennal 2014-2015 (Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité) l'ouverture d'un crédit de 12,1 millions de dollars sur les engagements de dépenses approuvés.

## **2. Stratégies de gestion souple de l'espace de travail**

### **Chapitre 33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien (5 819 000 dollars)**

31. Par sa résolution 69/274, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant ne dépassant pas 5,8 millions de dollars pour la mise en œuvre de stratégies de gestion souple de l'espace de travail dans le bâtiment du Secrétariat.

32. Le projet est en cours et au 30 septembre 2015, 4,9 millions de dollars avaient été utilisés, soit 85 % du montant total autorisé. Par conséquent, on prévoit que le montant total de 5,8 millions de dollars sera dépensé d'ici à la fin de 2015.

## **E. Taux d'occupation des postes et autres facteurs (diminution : 5 957 700 dollars)**

33. L'état 2 du présent rapport donne des détails sur le taux d'occupation des postes et d'autres facteurs, par objet de dépense. Relèvent de cette rubrique : a) l'écart entre les taux de vacance effectifs et ceux pris pour hypothèses pour le calcul des crédits révisés; b) la différence entre, d'une part, les dépenses communes de personnel et les coûts salariaux moyens effectifs et, de l'autre, les coûts standard utilisés pour les crédits révisés; et c) les ajustements apportés aux objets de dépense autres que les postes en fonction des besoins effectifs ou à prévoir avant la fin de l'exercice biennal.

34. Au total, les changements apportés sous cette rubrique se traduisent par une diminution nette de 6 millions de dollars, qui s'explique par un accroissement de 27,5 millions de dollars des dépenses liées aux postes et une réduction de 33,5 millions de dollars des dépenses hors postes.

### **Postes**

35. L'augmentation de 27,5 millions de dollars s'explique par une progression de la masse salariale (14,3 millions de dollars) et des dépenses communes de personnel (13,2 millions de dollars).

36. L'augmentation tient compte des dépenses effectives observées au cours de l'exercice biennal par rapport aux taux approuvés des coûts standard et des vacances de postes. À ce jour, les taux globaux effectifs de vacance de postes pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ont été inférieurs aux taux approuvés, tandis que ceux pour les agents des services généraux et des catégories

apparentées ont été légèrement supérieurs. Les taux de vacance approuvés dans le budget étaient de 9 % pour les administrateurs et de 5 % pour les agents des services généraux. Les taux moyens de vacance de postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur ont été de 8,9 % en 2014 et de 8,1 % en 2015. Pour ce qui est des postes d'agent des services généraux, les taux moyens de vacance ont été de 5,2 % en 2014 et de 6,3 % en 2015. Comme l'a recommandé le Comité consultatif (A/60/597, par. 13), l'état 8 présente également les taux moyens de vacance de postes de l'exercice biennal précédent.

### **Autres dépenses de personnel**

37. La diminution nette des autres dépenses de personnel (2,8 millions de dollars) résulte en grande partie de la baisse des dépenses au chapitre 32 (Dépenses spéciales) (9,5 millions de dollars), au chapitre 3 (Affaires politiques) (6,6 millions de dollars) et au chapitre 27 (Aide humanitaire) (1,4 million de dollars), en partie compensée en partie par l'accroissement des dépenses au chapitre 34 (Sûreté et sécurité) (9,9 millions de dollars), au chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines) (2,4 millions de dollars) et au chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui) (1,5 million de dollars). Ces évolutions s'expliquent comme suit :

a) La diminution de 9,5 millions de dollars au chapitre 32 (Dépenses spéciales) est liée pour l'essentiel aux suspensions de cotisations accordées en mai 2014 et mai 2015 dans le cadre du régime d'assurance maladie d'Aetna, qui ont permis de réduire les dépenses au titre des prestations d'assurance maladie après la cessation de service. En outre, le taux d'augmentation des primes de plusieurs régimes d'assurance de l'ONU, qui a été inférieur aux prévisions initiales pendant l'exercice biennal, a aussi contribué à la baisse constatée;

b) La baisse de 6,6 millions de dollars au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) s'explique principalement par la réduction des ressources nécessaires aux missions politiques spéciales, due au fait que les taux de vacance ont été plus élevés que prévu et les dépenses communes de personnel inférieures aux prévisions dans les missions en cours, ainsi qu'à la fermeture, en avril 2014, du Bureau intégré de l'Organisation des Nations Unies en Centrafrique (BINUCA), dont les opérations ont été intégrées à celles de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), nouvelle mission de maintien de la paix établie en République centrafricaine. Parmi les autres facteurs ayant contribué à la baisse figurent également :

i) Le coût moins élevé que prévu des services de sécurité de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), notamment au titre de la force d'intervention rapide et des gardes armés et non armés du complexe B de Kaboul, qui a été fermé en avril 2015;

ii) La révision à la baisse des dépenses finales de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), liée à la fin du déploiement des conseillers militaires et des conseillers pour les questions de police ainsi qu'à la réduction des effectifs militaires;

c) La réduction de 1,4 million de dollars au chapitre 27 (Aide humanitaire) tient principalement à la baisse des ressources nécessaires à la Mission des Nations

Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE), due au fait que la situation épidémiologique sur le terrain est meilleure qu'on ne s'y attendait, ce qui a permis un retrait plus rapide que prévu de la mission : par exemple, les bureaux en Sierra Leone ont pu être fermés en mai 2015 alors que leur fermeture était prévue pour juillet 2015. La diminution des dépenses prévues au titre des autres dépenses de personnel tient aussi au taux de vacance plus élevé que prévu pendant la dernière phase de la mission;

d) L'accroissement de 9,9 millions de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité) est essentiellement imputable au coût plus élevé que prévu des heures supplémentaires réalisées par les services de sûreté et de sécurité au Siège et dans les commissions régionales aux fins de la protection des hauts responsables pendant les voyages, de l'appui à la sécurité pour les grandes conférences et des autres services de sécurité fournis lors de manifestations spéciales;

e) L'augmentation de 2,4 millions de dollars au chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines) résulte principalement des programmes de formation et de perfectionnement du personnel exécutés en lien avec la mise en œuvre du dispositif de mobilité et d'organisation des carrières; de la gestion des programmes de formation du personnel des ressources humaines à Umoja; de la supervision, préparation de contenu et conception des modules de formation des formateurs et de formation des utilisateurs finals; et de la gestion et de la mise en œuvre d'activités de formation à l'échelle du Secrétariat, notamment en matière d'accompagnement des carrières et de promotion de la mobilité au Siège;

f) La hausse de 1,5 million de dollars au chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui) est liée aux ressources supplémentaires nécessaires au financement temporaire du Groupe de gestion des biens et des heures supplémentaires travaillées en raison des activités plus intenses et de l'appui plus important nécessaires pendant la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, du fait de la visite du Pape et de la tenue du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015.

### **Émoluments de non-fonctionnaires**

38. La baisse de 0,4 million de dollars au titre des émoluments de non-fonctionnaires s'explique essentiellement par la réduction des dépenses prévues au chapitre 1 (Politique, direction et coordination d'ensemble), des postes de juge étant vacants dans le système d'administration de la justice et le nombre d'affaires sur lesquelles les juges du Tribunal d'appel ont statué étant inférieur aux prévisions.

### **Consultants**

39. La diminution nette des ressources nécessaires pour les consultants (0,2 million de dollars) résulte en grande partie de la baisse des dépenses au chapitre 3 (Affaires politiques) (2,1 millions de dollars) compensée en partie par l'accroissement des dépenses au chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines) (0,7 million de dollars), au chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique) (0,4 million de dollars) et au chapitre 24 (Droits de l'homme) (0,3 million de dollars). Ces changements s'expliquent comme suit :

a) La réduction de 2,1 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) tient essentiellement au retard accusé dans le recrutement de consultants au Nigéria,

en raison des problèmes de sécurité liés à la présence de Boko Haram et de l'organisation des élections; au report de consultations et programmes devant se dérouler dans des lieux précis, du fait de la dégradation de la situation sur le plan politique et celui de la sécurité dans les pays concernés, à l'utilisation accrue des capacités internes ainsi qu'à la classe et à la durée effectives de recrutement des consultants par rapport aux estimations, et à la non-reconduction des contrats de deux consultants, le Groupe d'experts sur le Soudan ayant les compétences linguistiques requises;

b) L'augmentation de 0,7 million de dollars au chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines) tient en grande partie au recrutement de consultants associés à la mise en œuvre du dispositif de mobilité et d'organisation des carrières et chargés de faciliter et d'assurer les programmes de formation, y compris le programme Jeunes administrateurs et les formations sur Inspira;

c) La hausse de 0,4 million de dollars au chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique) est essentiellement liée à la promotion de la prise en compte des conclusions et messages de politique issus du Rapport économique sur l'Afrique et à l'exécution de la stratégie à court terme de renforcement des capacités des bureaux sous-régionaux aux fins de la rédaction des profils de pays;

d) L'augmentation de 0,3 million de dollars au chapitre 24 (Droits de l'homme) est principalement due aux ressources supplémentaires nécessaires pour faire appel à des compétences extérieures dont ne dispose pas le Secrétariat, en vue de l'élaboration de divers rapports et études prescrits par le Conseil des droits de l'homme, en particulier pour les commissions et missions d'enquête (Érythrée, Sri Lanka et Gaza), certains bureaux régionaux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Santiago et Panama) et le Centre de formation du Haut-Commissariat au Qatar.

### **Experts**

40. La diminution nette d'un montant de 5,5 millions de dollars au titre des experts correspond essentiellement à une diminution des ressources nécessaires au chapitre 3 (Affaires politiques) (3,8 millions de dollars), au chapitre 4 (Désarmement) (0,9 million de dollars) et au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) (0,3 million de dollars) :

a) La réduction de 3,8 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) s'explique essentiellement par le montant des honoraires inférieur aux prévisions, les taux de vacance de postes plus élevés que ceux approuvés et le coût inférieur des voyages en avion;

b) La baisse de 0,9 million de dollars au chapitre 4 (Désarmement) est principalement due au fait que les prix des billets d'avion et le nombre de réunions tenues ont été inférieurs aux prévisions;

c) La baisse de 0,3 million de dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) découle principalement de la possibilité de combiner des voyages, certaines réunions de groupes d'experts thématiques ayant coïncidé avec d'autres déplacements prévus.

### **Frais de voyage des représentants**

41. La diminution nette de 4,4 millions de dollars tient essentiellement à une réduction des ressources nécessaires au chapitre 24 (Droits de l'homme) (2,2 millions de dollars), au chapitre 1 (Politique, direction et coordination d'ensemble) (1,0 million de dollars) et au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) (0,7 million de dollars). Ces réductions s'expliquent comme suit :

a) La diminution de 2,2 millions de dollars au chapitre 24 (Droits de l'homme) tient principalement compte de la structure effective des dépenses liées aux voyages effectués par les représentants et les membres des organes délibérants pour mener à bien les activités dont ils sont chargés;

b) La baisse de 1 million de dollars au titre du chapitre 1 (Politique, direction et coordination d'ensemble) est essentiellement due au fait que le nombre de membres non résidents du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a été inférieur aux prévisions, ce qui a réduit les dépenses relatives aux sessions du Comité, à savoir les frais de déplacement et l'indemnité journalière de subsistance;

c) La diminution de 0,7 million de dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) est essentiellement liée au fait que certaines délégations ne profitent pas de l'aide fournie pour participer au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, ainsi que du chevauchement de certaines conférences (Forum politique de haut niveau, petits États insulaires en développement, financement du développement). La baisse des dépenses vient du fait que les frais de voyage sont inférieurs aux estimations et que certains représentants d'organes délibérants ont décidé de ne pas bénéficier du remboursement des frais de voyage offert par l'ONU.

### **Frais de voyage du personnel**

42. La diminution nette de 0,5 million de dollars au titre des frais de voyage résulte en grande partie de la baisse des dépenses au chapitre 3 (Affaires politiques) (2,2 millions de dollars) et au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) (1,4 million de dollars) compensée en partie par l'accroissement des dépenses au chapitre 34 (Sûreté et sécurité) (2,1 millions de dollars), au chapitre 28 (Information) (0,7 million de dollars) et au chapitre 22 (Développement économique et social en Asie occidentale) (0,2 million de dollars). Ces changements se détaillent comme suit :

a) La diminution de 2,2 millions de dollars au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) a deux raisons principales : un moyen plus efficace et plus économique que celui envisagé initialement a été mis en œuvre pour effectuer la relève des contingents de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), et les opérations à distance de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) ont démarré en juillet 2015 au lieu d'avril 2015 comme cela était prévu, en raison des conditions de sécurité sur le terrain;

b) La diminution de 1,4 million de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) s'explique principalement par le fait que les voyages effectués dans la zone d'activité du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) ont été réduits au minimum en raison de mesures de sécurité et des restrictions imposées par un gouvernement hôte en matière

d'octroi de visas. En outre, les frais de voyage du personnel de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) ont également diminué, principalement en raison d'une baisse du nombre de voyages effectués pour participer à des conférences et à des séances de formation au cours de l'exercice biennal;

c) L'augmentation de 2,1 millions de dollars au titre du chapitre 34 (Sûreté et sécurité) est essentiellement imputable à l'affectation d'une escorte de protection rapprochée pour le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale;

d) L'augmentation de 0,7 million de dollars au chapitre 28 (Information) tient essentiellement aux dépenses imprévues liées aux voyages effectués par les photographes et par le personnel du Bureau du porte-parole en tant que membres de la délégation accompagnant le Secrétaire général;

e) L'augmentation de 0,2 million de dollars au chapitre 22 (Développement économique et social en Asie occidentale) s'explique en grande partie par le fait que plusieurs réunions devant se tenir à Beyrouth ont été organisées dans d'autres pays en raison des conditions de sécurité qui règnent au Liban.

### **Services contractuels**

43. La diminution nette de 34,9 millions de dollars au titre des services contractuels est largement imputable à la baisse des crédits demandés au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) (38,3 millions de dollars), au chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines) (2,6 millions de dollars) et au chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui) (1,3 million de dollars), en partie contrebalancée par l'augmentation des crédits demandés au chapitre 3 (Affaires politiques) (2,3 millions de dollars), au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) (1 million de dollars), au chapitre 27 (Aide humanitaire) (1 million de dollars) et au chapitre 29E (Bureau de l'informatique et des communications) (1,2 million de dollars), comme suit :

a) La diminution de 38,3 millions de dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) s'explique principalement par la réaffectation des ressources de la rubrique « services contractuels » aux rubriques « aménagement des locaux », « frais généraux de fonctionnement » et « consultants » entre autres, effectuée afin de rendre la présentation du budget conforme à la présentation comptable des opérations qui, dans Umoja, se fait en fonction de la nature des dépenses;

b) La diminution de 2,6 millions de dollars au chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines) provient des gains d'efficacité réalisés grâce à un recours accru aux programmes d'apprentissage mixte (apprentissage en ligne) et à la mise à disposition de ces programmes au personnel du monde entier;

c) La baisse de 1,3 million de dollars au titre du chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui) tient à la baisse des dépenses prévues pour les services d'appui et d'entretien du logiciel exclusif d'exécution du système de laissez-passer électronique de l'ONU, pour d'autres services contractuels ayant trait à la sécurité et à la sûreté, pour l'appui à l'examen stratégique des biens immobiliers et pour les services de conseillers en matière de crédit-bail;

d) L'augmentation de 2,3 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) s'explique principalement par :

i) Les besoins accrus en services de communications par réseaux commerciaux, d'impression et de reproduction et la hausse des coûts des services informatiques à la MANUSOM;

ii) La hausse des ressources nécessaires pour les vacataires appelés en renfort pour la liquidation de la Mission électorale des Nations Unies au Burundi (MENUMB);

iii) L'augmentation des ressources nécessaires pour la location de moyens de transport terrestre en République arabe syrienne, pour le personnel recruté sur le plan national, en raison de l'insécurité qui règne dans le pays;

iv) L'augmentation des ressources demandées au titre des services de traduction nécessaires pour accompagner la hausse du nombre de réunions tenues avec des pays de la région des Grands Lacs, la mise en œuvre du Dialogue de Kampala, le Comité d'appui technique et le mécanisme de suivi régional, dans le cadre de l'application, de la promotion et de la coordination de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région;

e) L'augmentation de 1 million de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) reflète essentiellement le recours accru à des services contractuels d'imprimerie et de photocopie (notamment pour l'entretien et l'achat de fournitures) qui n'étaient pas initialement prévus et à la hausse du coût d'entretien des véhicules blindés;

f) L'augmentation de 1 million de dollars au chapitre 27 (Aide humanitaire) tient au coût des services de traduction qui n'étaient pas inscrits au budget, au fait que la MINUAUCE a fait appel à des services extérieurs pour la réparation et l'entretien de la plupart de ses véhicules, et au coût plus élevé que prévu de l'appui initial reçu pour l'installation et la mise en service du matériel de communications et des sites de répéteurs dans tous les districts et bureaux de pays;

g) L'augmentation de 1,2 million de dollars au chapitre 29E (Bureau de l'informatique et des communications) est due à la mise en œuvre des priorités définies dans la stratégie relative aux technologies de l'information et des communications. L'accent a également été mis sur le transfert des ressources vers les zones où la composition de la main-d'œuvre et le rapport coûts-avantages sont optimaux, en appliquant des modalités de mise en concurrence à l'octroi de contrats-cadres. Pendant l'exercice biennal 2014-2015, le Bureau de l'informatique et des communications a engagé davantage de personnel contractuel afin de compléter les compétences disponibles en interne et de faire appel à des talents présents sur le marché des TIC.

#### **Frais généraux de fonctionnement**

44. L'augmentation nette de 19,7 millions de dollars est globalement le résultat de l'accroissement des dépenses prévues au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) (22 millions de dollars.), du chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) (3,2 millions de dollars) et du chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) (2,4 millions de dollars),

compensée en partie par une baisse des dépenses prévues au titre du chapitre 27 (Aide humanitaire) (2,4 millions de dollars), du chapitre 34 (Sûreté et sécurité) (1,7 million de dollars) et du chapitre 29E (Bureau de l'informatique et des communications) (1 million de dollars). Ces changements s'expliquent comme suit :

a) L'augmentation nette de 22 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) vient principalement de :

i) La construction du siège de Mogadiscio dans le cadre d'un programme de remplacement du matériel préfabriqué;

ii) Le déploiement urgent et essentiel au plan opérationnel, qui n'était pas prévu dans le budget, d'une unité de gardes au sein du BINUCA, en application de la résolution 2134 (2014) du Conseil de sécurité;

iii) Les besoins opérationnels de la MANUSOM pour la hausse des dépenses liées à la location et à l'exploitation de quatre aéronefs et l'augmentation connexe des besoins en carburant aviation;

iv) L'augmentation des dépenses afférentes à la réinstallation du personnel du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, du fait de la détérioration des conditions de sécurité;

v) La réaffectation des ressources des rubriques « services contractuels » et « fournitures et accessoires » à la rubrique « frais généraux de fonctionnement », destinée à rendre la présentation du budget conforme à la présentation comptable des opérations qui, dans Umoja, se fait en fonction de la nature des dépenses;

vi) Ces augmentations sont en partie compensées par la réduction des dépenses due, d'une part, au retard pris dans l'ouverture du pont aérien entre la Tunisie et la Libye devant servir aux opérations à distance de la MANUL et, d'autre part, à la fermeture du bureau de Dublin de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs;

b) L'augmentation d'un montant de 3,2 millions de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) s'explique principalement par la hausse des dépenses due à la location de locaux plus grands à l'ONUST et par la réaffectation de ressource de la rubrique Fournitures et accessoires, effectuée afin de rendre la présentation du budget conforme à la présentation comptable des opérations qui, dans Umoja, se fait en fonction de la nature des dépenses;

c) La hausse de 2,4 millions de dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) découle de la réaffectation des ressources des rubriques « services contractuels » et « mobilier et matériel », destinée à rendre la présentation du budget conforme à la présentation comptable des opérations qui, dans Umoja, se fait en fonction de la nature des dépenses;

d) La réduction de 2,4 millions de dollars au chapitre 27 (Aide humanitaire) tient principalement à la baisse des ressources nécessaires à la MINUAUCE, due au fait que la situation épidémiologique sur le terrain est meilleure qu'on ne s'y attendait, mais aussi à d'autres facteurs comme la baisse des dépenses prévues au titre de la réparation et de l'entretien du matériel de la Mission, celui-ci devant être moins utilisé que prévu; la révision à la baisse du nombre prévu de sorties

d'aéronefs et d'heures de vol; le transfert des opérations d'aéronefs à voilure fixe de la MINUAUCE à l'UNHAS, réalisé fin avril 2015 et non fin juillet 2015 comme cela était prévu; et la réaffectation de ressources en faveur de la rubrique « subventions et contributions », destinée à rendre la présentation du budget, pour ce qui est des services de l'équipe d'évacuation sanitaire aérienne et des unités médicales de niveau II, conforme à la présentation comptable des opérations qui, dans Umoja, se fait en fonction de la nature des dépenses;

e) La diminution de 1,7 million de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité) s'explique principalement par les dépenses moins élevées que prévu au titre des communications, de l'entretien du mobilier et du matériel et des divers services d'entretien assurés au Siège;

f) La diminution de 1 million de dollars au titre du chapitre 29E (Bureau de l'informatique et des communications) tient au fait que le projet de budget pour 2014-2015 a été élaboré en 2013 sur la base d'un ensemble d'hypothèses qui ne sont plus à jour, étant donné que le Bureau de l'informatique et des communications a fait l'objet d'une restructuration des programmes qui a abouti à la présentation d'une version révisée de la stratégie relative aux TIC, qui a ensuite été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/262. En 2015, première année d'application de la stratégie, le Bureau a mis en œuvre les activités prioritaires de manière progressive, comme préconisé dans la stratégie. Il a mis l'accent sur le renforcement de l'appui à Umoja, à Inspira, à iNeed et aux applications d'entreprise, le développement des capacités en matière d'informatique décisionnelle et d'analyse des activités, le renforcement de la sécurité de l'information, l'appui continu au Système intégré de gestion et à d'autres systèmes anciens, le renforcement des capacités du pôle d'assistance centralisée et l'intégration des fonctions informatiques dans l'ensemble du Secrétariat. En vue d'assurer une répartition optimale des ressources entre ces domaines prioritaires, le Bureau de l'informatique a redistribué les ressources approuvées afin d'appliquer au mieux la stratégie relative aux TIC, dans la limite des ressources existantes, ce qui a donné lieu à un transfert général de ressources provenant de la rubrique « frais généraux de fonctionnement ».

### **Dépenses de représentation**

45. La diminution nette de 0,1 million de dollars résulte en grande partie des dépenses moins importantes que prévu, principalement au titre des missions politiques spéciales, au chapitre 3 (Affaires politiques), et au chapitre 27 (Aide humanitaire) pour la MINUAUCE, en raison de la réduction du coût et du nombre de fonctions officielles assumées.

### **Fournitures et accessoires**

46. La diminution nette d'un montant de 27,9 millions de dollars tient principalement à une réduction des ressources demandées au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) (18,2 millions de dollars), du chapitre 27 (Aide humanitaire) (3 millions de dollars) et du chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) (2,5 millions de dollars), comme indiqué ci-après :

a) La diminution de 18,2 millions de dollars au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) s'explique essentiellement par la sous-utilisation des ressources allouées

aux missions politiques spéciales, elle-même due principalement au transfert de ressources au profit des « frais généraux de fonctionnement » (équipements), opéré, en ce qui concerne le diesel, les carburants et les lubrifiants destinés aux groupes électrogènes, moyens de transports et aéronefs, de manière à rendre la présentation du budget de la MANUA conforme à la présentation comptable des opérations qui, dans Umoja, se fait en fonction de la nature des dépenses, par le fait que les prix du carburant prévus au budget de différentes missions politiques spéciales se sont révélés inférieurs aux prix réels en 2015, et par la diminution des ressources destinées à l'acquisition des équipements de sécurité et de sûreté, compte tenu des retards constatés dans le déploiement complet des bureaux dans les régions du fait de contraintes environnementales pesant sur la mise en place de l'éventail complet des installations de la MANUSOM;

b) La diminution de 3 millions de dollars au titre du chapitre 27 (Aide humanitaire) s'explique principalement par la sous-utilisation des ressources prévues pour la MINUAUCE, qui est due :

- i) À un retrait et à une réduction du nombre de sites plus rapides que prévu;
- ii) À un effort plus poussé de partage des locaux avec d'autres partenaires luttant contre la crise de l'Ebola;
- iii) À une baisse de la demande en carburants et lubrifiants, due au fait que les véhicules étaient stationnés dans les districts et non dans la capitale, ce qui a réduit les besoins de déplacements de la capitale vers les différents districts aux fins des opérations de terrain;
- iv) Au fait que le carburant aviation est porté en compte au titre des frais généraux de fonctionnement et non des fournitures et accessoires;

c) La diminution de 2,5 millions de dollars au titre du chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) est la conséquence du transfert de ressources destinées aux fournitures et accessoires opéré en vue de rendre la présentation du budget conforme à la présentation comptable des opérations qui, dans Umoja, se fait en fonction de la nature des dépenses.

### **Mobilier et matériel**

47. La diminution nette de 7,7 millions de dollars est globalement imputable à une sous-utilisation de crédits de 7 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) et de 2,4 millions de dollars au chapitre 27 (Aide humanitaire), en partie contrebalancée par des dépassements de crédits de 0,8 million de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et de 0,8 million de dollars au chapitre 29F [Administration (Genève)], comme indiqué ci-après :

a) La diminution de 7 millions de dollars au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) s'explique essentiellement par le fait que les achats de matériel destiné à plusieurs missions politiques spéciales ont été moindres que prévu, en raison, principalement, de la disponibilité de matériel suffisant dans les stocks de diverses missions (telles que la MANUA); du transfert de ressources à d'autres lignes budgétaires (cas de la MANUA et de la MANUL) en vue de rendre la présentation du budget conforme à la présentation comptable des opérations qui, dans Umoja, se fait en fonction de la nature des dépenses; du retard accumulé dans le déploiement

intégral des bureaux dans les régions du fait de contraintes liées à l'environnement qui ralentissent la mise en place de l'éventail complet des installations de la MANUSOM; d'une réduction des besoins du BINUCA comme suite à la création, en avril 2014, de la MINUSCA, qui a intégré les coûts liés aux opérations en République centrafricaine; et du report de l'achat de véhicules blindés pour le Yémen et la MANUI;

b) La diminution de 2,4 millions de dollars au titre du chapitre 27 (Aide humanitaire) s'explique par :

- i) Un retrait et une réduction du nombre de sites plus rapides que prévu;
- ii) Un effort plus poussé de partage des locaux avec d'autres partenaires luttant contre la crise de l'Ebola;
- iii) Le fait que l'essentiel du matériel informatique livré ne nécessitait pas de renouvellement de licence;
- iv) Des dépenses de mobilier moins élevées que dans les prévisions budgétaires, en raison du transfert de mobilier/d'agencements provenant d'autres missions;

c) L'augmentation de 0,8 million de dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) tient principalement à une hausse des dépenses au titre du remplacement du matériel de bureautique;

d) L'augmentation de 0,8 million de dollars au titre du chapitre 29F [Administration (Genève)] est principalement liée à la mise en place d'installations aux fins des séances de formation en salle obligatoires, ainsi qu'à l'implantation du centre de déploiement Umoja, doté de la capacité nécessaire pour accueillir temporairement le personnel travaillant au lancement d'Umoja.

### **Aménagement des locaux**

48. L'augmentation nette de 31,9 millions de dollars tient largement à des dépassements de crédits de 33,8 millions de dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien), compensés par une sous-utilisation de crédits de 2,7 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), comme indiqué ci-après :

a) L'augmentation de 33,8 millions de dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) tient principalement au transfert de ressources initialement affectées aux « services contractuels », opéré en vue de rendre la présentation du budget conforme à la présentation comptable des opérations qui, dans Umoja, se fait en fonction de la nature des dépenses;

b) La diminution de 2,7 millions de dollars au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) correspond principalement à la réduction des dépenses prévues pour les services d'aménagement et de rénovation à la MANUSOM (les fonds réservés pour la construction du siège de la Mission seront désormais utilisés au profit du programme de remplacement des installations préfabriquées); au retard enregistré dans le lancement des travaux de sécurisation des locaux en Libye, rendus nécessaires par la détérioration de la situation en matière de sécurité à Tripoli et à la

délocalisation, à terme, de la MANUL à Tunis; et au transfert de ressources vers les postes « Fournitures et accessoires » et « Frais généraux de fonctionnement », opéré en vue de rendre la présentation du budget conforme à la présentation comptable des opérations qui, dans Umoja, se fait en fonction de la nature des dépenses.

### **Subventions et contributions**

49. La diminution nette de 6,3 millions de dollars est largement imputable à une sous-utilisation de crédits de 5 millions de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), de 2,1 millions de dollars au chapitre 29G [Administration (Vienne)] et de 1,2 million de dollars au chapitre 24 (Droits de l'homme), partiellement contrebalancée par un dépassement de crédits de 2,9 millions de dollars au chapitre 27 (Aide humanitaire), comme exposé ci-après :

a) La diminution de 5 millions de dollars au titre du chapitre 34 (Sûreté et sécurité) tient principalement à la réduction des ressources au titre du budget cofinancé du système de gestion de la sécurité des Nations Unies et à la baisse du pourcentage effectif de la part des contributions au budget cofinancé imputée sur le budget ordinaire;

b) La diminution de 2,1 millions de dollars au titre du chapitre 29G [Administration (Vienne)] concerne essentiellement les services de la gestion conjointe des bâtiments (diminution des dépenses autres que les dépenses de personnel);

c) La diminution de 1,2 million de dollars au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) correspond aux coûts effectifs des séminaires et ateliers précédemment prévus. Elle est principalement imputable aux retards dans le processus de recrutement du personnel chargé de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des organes conventionnels, qui a été approuvé depuis 2015;

d) L'augmentation de 2,9 millions de dollars au titre du chapitre 27 (Aide humanitaire) s'explique principalement par une contribution en faveur de services cofinancés, tels que l'Équipe conjointe d'intervention médicale des Nations Unies, pour l'usage du dispensaire du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par les bureaux de pays, et des services de sécurité partagés, ainsi que par le transfert de ressources de la rubrique « Frais généraux de fonctionnement » en vue de rendre la présentation du budget conforme à la présentation comptable des opérations relatives à l'équipe d'évacuation sanitaire aérienne et à l'unité médicale de niveau deux, qui, dans Umoja, se fait en fonction de la nature des dépenses.

### **Dépenses diverses**

50. L'augmentation nette de 5,6 millions de dollars à la rubrique « Dépenses diverses » résulte principalement d'une hausse des prévisions de dépenses relatives aux contributions du personnel, établies sur la base des dépenses effectivement engagées au cours de la période.

**Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses sessions de 2014**

51. Au paragraphe 20 de son rapport sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses sessions de 2014 (A/69/670), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a prié le Secrétaire général de faire figurer dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de nouvelles analyses et des détails supplémentaires concernant les coûts standard prévus dans le cadre des dispositions régissant les voyages des rapporteurs spéciaux.

52. Conformément aux procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, les titulaires de mandat (rapporteurs spéciaux et experts indépendants, ainsi que certains groupes de travail) sont désignés en tant qu'experts indépendants *pro bono* dotés de mandats précis. Chaque titulaire de mandat est censé effectuer chaque année trois voyages à Genève de cinq jours ouvrables chacun (pour présenter son rapport au Conseil, tenir des consultations annuelles avec des États, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et les parties intéressées et participer à la réunion annuelle des rapporteurs/représentants spéciaux, experts indépendants et présidents des groupes de travail), un voyage de trois jours ouvrables afin de participer à des réunions ou conférences et deux visites de pays de 10 jours ouvrables chacune. En outre, certains titulaires de mandat doivent se rendre à New York pour présenter un rapport annuel à l'Assemblée générale. Les déplacements des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales sont soumis aux dispositions de la circulaire ST/SGB/107/Rev.6 régissant le paiement des frais de voyage et des indemnités de subsistance des membres d'organes ou d'organes subsidiaires de l'ONU, à savoir notamment : a) voyage en classe affaires pour tous les déplacements officiels; et b) versement d'une indemnité journalière de subsistance majorée de 40 %.

53. Les voyages des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales sont autorisés à partir de leur pays de résidence et jusqu'à leur(s) lieu(x) de destination. À l'exception des déplacements annuels à Genève et à New York, il n'est pas toujours possible de déterminer à l'avance les destinations correspondant aux différentes visites de pays, étant donné qu'elles sont proposées par les intéressés et à leur discrétion, et qu'elles nécessitent une invitation ou un accord de la part des gouvernements des pays concernés. En conséquence, les coûts appliqués sont des coûts standard forfaitaires calculés sur la base de moyennes. Les coûts standard applicables aux visites de pays sont les suivants : a) 5 000 dollars par voyage en classe affaires du pays d'origine au lieu de destination; b) 350 dollars au titre de l'indemnité journalière de subsistance (soit 250 dollars correspondant à l'indemnité journalière de subsistance moyenne, majorée de 40 % au titre des frais de voyage). Si les membres du personnel accompagnant les titulaires de mandat sont soumis aux dispositions réglementaires applicables aux déplacements du personnel, les frais de voyage inscrits au budget en ce qui les concerne sont inférieurs (3 000 dollars par voyage), compte tenu du fait qu'ils voyagent en classe économique et que le montant standard de l'indemnité journalière de subsistance applicable est de 250 dollars.

### Lutte antiterroriste

54. Au paragraphe 9 de la section VI de sa résolution 68/247, l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de veiller à ce que le transfert du bureau du Directeur exécutif de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme soit effectué de la manière la plus économique possible et de lui rendre compte à ce sujet dans son deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015. La Direction exécutive du Comité contre le terrorisme a emménagé en 2015 dans le bâtiment « Daily News ». L'incidence financière de ce déménagement a été prise en compte dans le projet de budget pour 2016 au titre des missions politiques spéciales (groupe thématique II) (A/70/348/Add.2).

### F. Engagements non réglés

55. Le montant provisoire des engagements non réglés s'élevait au 31 octobre 2015 à 140,8 millions de dollars, contre 199,5 millions de dollars constatés au 30 septembre 2013.

## III. Chapitres des recettes

56. Le montant total de l'augmentation au titre des recettes, qui s'établit à 27,8 millions de dollars, est ventilé par chapitre dans le tableau 8.

Tableau 8

### Récapitulatif des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des recettes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre des recettes</i>	<i>Prévisions de recettes approuvées<sup>a</sup></i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Prévisions de recettes révisées</i>
1. Recettes provenant des contributions du personnel	513 890,0	(580,1)	513,8
2. Recettes générales	37 897,1	29 001,5	66 898,6
3. Services à l'intention du public	(4 954,5)	(599,1)	(5 553,6)
<b>Total</b>	<b>546 833,5</b>	<b>27 822,3</b>	<b>574 655,8</b>

<sup>a</sup> Résolution 69/263 A à C et 69/274 B de l'Assemblée générale.

### Chapitre 1 des recettes. Recettes provenant des contributions du personnel

57. La diminution de 0,6 million de dollars correspond à la baisse du montant des décaissements effectués au titre des contributions du personnel au chapitre correspondant des dépenses et à la réduction des recettes provenant des contributions du personnel par rapport aux dépenses inscrites au chapitre 3 des recettes.

## **Chapitre 2 des recettes. Recettes générales**

58. L'augmentation des recettes de 29 millions de dollars au titre du chapitre 2 s'explique par :

a) Une augmentation des recettes accessoires (15,5 millions de dollars) plus élevée que prévu, due principalement à des remboursements plus élevés que prévu de dépenses liées à l'administration de la justice provenant d'autres fonds et programmes (PNUD, Fonds des Nations unies pour l'enfance et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés);

b) Le remboursement de dépenses afférentes aux exercices antérieurs (9,8 millions de dollars), compte tenu des recettes effectivement perçues et des prévisions connexes établies pour le reste de l'exercice biennal au titre des engagements non réglés et des autres remboursements concernant principalement le Siège, Genève, Bangkok et Vienne;

c) Des recettes plus élevées que prévu provenant de la location de biens immobiliers (2,3 millions de dollars);

d) Le remboursement au titre de prestations fournies à des institutions spécialisées et à d'autres entités (0,3 million de dollars) représentent une augmentation au Siège, à Genève, à Addis-Abeba et à Bangkok, en partie compensée par une diminution à Vienne;

e) Des contributions des États non membres (0,2 million de dollars).

## **Chapitre 3 des recettes. Services à l'intention du public**

59. La diminution nette de 0,6 million de dollars au titre du chapitre 3 des recettes (Services à l'intention du public) résulte d'une diminution nette à la fois du montant total des recettes (4,1 millions de dollars) et du montant total des dépenses (3,5 millions de dollars).

60. Les recettes ont diminué dans les domaines suivants :

a) Restauration au Siège (1,4 million de dollars), en raison de la résiliation du contrat de restauration du prestataire précédent (qui enregistrait des pertes d'exploitation) et de l'engagement, à compter de juillet 2015, d'un nouveau concessionnaire des services de restauration dont le modèle d'affaires est considérablement différent;

b) Vente de publications des Nations Unies (1,3 million de dollars) au Siège, en raison des retards dans la conception du système de gestion des références et donc dans le lancement du nouveau site de commerce en ligne, et des retards dans le lancement de la bibliothèque numérique des Nations Unies (iLibrary);

c) Services destinés aux visiteurs (1 million de dollars), les résultats des visites guidées au Siège ayant été inférieurs aux prévisions;

d) Services postaux (0,2 million de dollars), en raison du fléchissement des ventes de produits philatéliques à Vienne;

e) Services commerciaux divers (0,2 million de dollars), en raison d'une moindre utilisation des centres de conférence à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et à la Commission économique pour l'Afrique, du fait de l'annulation de certaines manifestations.

61. Les diminutions nettes enregistrées dans les dépenses tiennent principalement :

a) Aux réductions réalisées dans les services postaux (3,4 millions de dollars) grâce à la poursuite des mesures de rationalisation des opérations commerciales et à la mise en œuvre de mesures d'économie, qui ont porté leurs fruits (principalement en ce qui concerne les dépenses de personnel, les dépenses afférentes aux services contractuels et les frais généraux de fonctionnement), tant au Siège qu'à Vienne;

b) Aux réductions au titre d'activités commerciales diverses (0,2 million de dollars), en raison du nombre réduit de manifestations et d'autres mesures d'économie mises en œuvre à la fois au Centre international de Vienne et au Centre CESAP de promotion commerciale.

c) Au fait que ces diminutions sont partiellement contrebalancées par des prévisions de dépenses plus élevées que prévu au titre de l'appui aux programmes se rapportant à la tenue des comptes, les dépenses de personnel ayant été supérieures aux prévisions (0,1 million de dollars).

#### **IV. Indemnités versées à la suite de jugements des tribunaux administratifs**

62. Comme le prévoit la résolution 52/220 de l'Assemblée générale, les dépenses (d'un montant total de 0,8 million de dollars) occasionnées par l'indemnisation de membres du personnel à la suite de jugements du Tribunal d'appel des Nations Unies et du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, ainsi que de décisions prises par le Groupe du contrôle hiérarchique du Département de la gestion sont comprises dans le montant définitif des dépenses prévues pour l'exercice biennal 2014-2015.

#### **V. Mesure que l'Assemblée générale est invitée à prendre**

63. **L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport et à approuver les prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2014-2015, soit 5 808 277 800 dollars, comme indiqué au tableau 3, ainsi que les prévisions de recettes correspondantes, soit 574 655 800 dollars, comme indiqué au tableau 8.**

Tableau 1  
**Récapitulatif des prévisions de dépenses, par chapitre du budget et par facteur de variation,  
pour l'exercice biennal 2014-2015**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	Crédits révisés pour 2014-2015	Taux de change	Modifications prévues				Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)	Écart (pourcentage)
			Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée et dépenses imprévues et extraordinaires	Taux d'occupation des postes et autres modifications	Total		
1	119 229,3	(533,9)	(654,9)	–	62,7	(1 126,1)	118 103,2	(0,9)
2	673 510,2	(6 613,3)	(1 966,9)	141,0	(4 959,6)	(13 398,8)	660 111,4	(2,0)
3	1 305 790,2	(872,0)	152,4	5 207,4	(19 757,8)	(15 270,0)	1 290 520,2	(1,2)
4	25 379,7	(42,5)	(150,8)	1 051,2	1 471,7	2 329,6	27 709,3	9,2
5	113 818,5	(654,8)	5,7	–	(3 146,6) <sup>a</sup>	(3 795,7)	110 022,8	(3,3)
6	8 159,6	(444,4)	67,9	–	241,5	(135,0)	8 024,6	(1,7)
7	51 403,1	(2 146,2)	(161,0)	–	1 963,8	(343,4)	51 059,7	(0,7)
8	48 087,1	(377,4)	(99,9)	–	674,6 <sup>a</sup>	197,3	48 284,4	0,4
9	163 789,0	–	(588,4)	–	163,9	(424,5)	163 364,5	(0,3)
10	11 579,1	–	(38,0)	–	(2 631,0)	(2 669,0)	8 910,1	(23,1)
11	17 010,4	(26,5)	(34,6)	–	(2 864,1)	(2 925,2)	14 085,2	(17,2)
12	147 915,3	(1 802,9)	(397,6)	–	1 781,3	(419,2)	147 496,1	(0,3)
13	39 454,9	(166,8)	(392,4)	–	–	(559,2)	38 895,7	(1,4)
14	34 510,7	(1 009,8)	483,8	–	(1 334,6)	(1 860,6)	32 650,1	(5,4)
15	23 130,3	(824,9)	438,9	–	2 278,9	1 892,9	25 023,2	8,2
16	43 938,3	(2 370,0)	338,6	–	1 948,5	(82,9)	43 855,4	(0,2)

Chapitre	Modifications prévues							
	Crédits révisés pour 2014-2015	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée et dépenses imprévues et extraordinaires	Taux d'occupation des postes et autres modifications	Total	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)	Écart (pourcentage)
17 ONU-Femmes	15 356,5	–	(36,4)	–	–	(36,4)	15 320,1	(0,2)
18 Développement économique et social en Afrique	150 951,9	(1 879,9)	(210,7)	–	(1 687,2)	(3 777,8)	147 174,1	(2,5)
19 Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	102 515,7	(2 533,6)	(43,5)	–	409,2	(2 167,9)	100 347,8	(2,1)
20 Développement économique en Europe	72 532,6	(931,5)	(97,7)	–	3 959,2	2 930,0	75 462,6	4,0
21 Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	114 050,0	(3 218,5)	2 108,6	–	4 173,5	3 063,6	117 113,6	2,7
22 Développement économique et social en Asie occidentale	72 073,8	92,1	(975,2)	–	2 796,2	1 913,1	73 986,9	2,7
23 Programme ordinaire de coopération technique	57 792,2	(318,7)	(676,7)	–	–	(995,4)	56 796,8	(1,7)
24 Droits de l'homme	208 381,7	(1 859,4)	(994,1)	4 678,0	15,0	1 839,5	210 221,2	0,9
25 Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	90 868,9	(391,5)	(871,9)	–	75,7	(1 187,7)	89 681,2	(1,3)
26 Réfugiés de Palestine	55 302,4	(1 613,0)	1 660,8	–	(9,4)	38,4	55 340,8	0,1
27 Aide humanitaire	119 777,3	(110,4)	(74,8)	5 429,5	(5 949,8) <sup>b</sup>	(705,5)	119 071,8	(0,6)
28 Information	190 079,9	(270,6)	(1 619,2)	–	1 354,7	(535,1)	189 544,8	(0,3)
29A Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	56 736,2	–	(48,4)	–	510,2	461,8	57 198,0	0,8
29B Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	37 179,5	–	(129,7)	12 100,0	302,9 <sup>a</sup>	12 273,2	49 452,7	33,0
29C Bureau de la gestion des ressources humaines	77 412,2	–	(569,4)	–	340,7 <sup>a</sup>	(228,7)	77 183,5	(0,3)
29D Bureau des services centraux d'appui	194 287,5	–	2 922,1	45,3	(280,0) <sup>a</sup>	2 687,4	196 974,9	1,4

Chapitre	Crédits révisés pour 2014-2015	Taux de change	Modifications prévues			Total	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)	Écart (pourcentage)
			Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée et dépenses imprévues et extraordinaires	Taux d'occupation des postes et autres modifications			
29E Bureau de l'informatique et des communications	74 453,1	–	(607,6)	–	(168,0)	(775,6)	73 677,5	(1,0)
29F Administration (Genève)	155 802,7	(1 538,6)	(912,2)	–	5 807,7	3 356,9	159 159,6	2,2
29G Administration (Vienne)	40 929,8	(2 288,8)	(44,6)	–	(1 483,9)	(3 817,3)	37 112,5	(9,3)
29H Administration (Nairobi)	31 467,9	(1 249,4)	469,4	–	968,6	188,6	31 656,5	0,6
30 Contrôle interne	40 632,1	(259,3)	(35,8)	–	701,4	406,3	41 038,4	1,0
31 Activités administratives financées en commun	11 411,4	(16,1)	(52,4)	–	256,7	188,2	11 599,6	1,6
32 Dépenses spéciales	143 660,2	–	–	–	(9 457,4)	(9 457,4)	134 202,8	(6,6)
33 Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	109 864,5	(839,0)	(1 399,8)	5 819,0	(1 961,6)	1 618,6	111 483,1	1,5
34 Sûreté et sécurité	243 866,4	(2 153,1)	(2 020,4)	–	11 904,3 <sup>a</sup>	7 730,8	251 597,2	3,2
35 Compte pour le développement	28 398,8	–	–	–	–	–	28 398,8	–
36 Contributions du personnel	509 428,4	(1 834,6)	(3 799,1)	–	5 570,4	(63,3)	509 365,1	–
<b>Total (brut)</b>	<b>5 831 919,3</b>	<b>(41 099,3)</b>	<b>(11 055,9)</b>	<b>34 471,4</b>	<b>(5 957,7)</b>	<b>(23 641,5)</b>	<b>5 808 277,8</b>	<b>(0,4)</b>

<sup>a</sup> Tient compte d'une diminution d'un montant total de 1,4 million de dollars au titre de l'appui fourni par le Siège à la MINUAUCE, réparti comme suit : 0,2 million de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix); 46 800 dollars au chapitre 8 (Affaires juridiques); 33 600 dollars au chapitre 29B (Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité); 0,2 million de dollars au chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines); 0,9 million de dollars au chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui); et 10 200 dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité).

<sup>b</sup> Dont une diminution de 6,3 millions de dollars pour la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE) et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Ebola.

Tableau 2  
**Récapitulatif des prévisions de dépenses, par objet de dépense et par facteur de variation,  
pour l'exercice biennal 2014-2015**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Modifications prévues						Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)	Écart (pourcentage)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements	Total partiel		
Postes	2 551 045,6	(29 642,4)	1 777,4	–	27 528,0	<b>(337,0)</b>	2 550 708,6	(0,0)
Autres dépenses de personnel	1 073 078,7	(723,0)	(1 903,4)	12 050,2	(2 762,0)	<b>6 661,8</b>	1 079 740,5	0,6
Émoluments de non-fonctionnaires	21 495,1	(109,6)	(412,2)	–	(395,3)	<b>(917,1)</b>	20 578,0	(4,3)
Consultants	28 209,2	(211,7)	(215,9)	64,8	(227,6)	<b>(590,4)</b>	27 618,8	(2,1)
Experts	51 440,3	(58,8)	(236,0)	725,4	(5 499,4)	<b>(5 068,8)</b>	46 371,5	(9,9)
Voyages des représentants	48 375,1	–	(675,5)	322,9	(4 356,1)	<b>(4 708,7)</b>	43 666,4	(9,7)
Voyages du personnel	101 810,8	–	(544,9)	1 561,2	(522,5)	<b>493,8</b>	102 304,6	0,5
Services contractuels	221 202,3	(693,2)	(2 353,1)	2 740,1	(34 884,9)	<b>(35 191,1)</b>	186 011,2	(15,9)
Frais généraux de fonctionnement	523 244,8	(1 614,2)	2 060,4	1 209,7	19 682,2	<b>21 338,1</b>	544 582,9	4,1
Frais de représentation	1 960,6	(9,2)	(16,2)	4,0	(96,8)	<b>(118,2)</b>	1 842,4	(6,0)
Fournitures et accessoires	72 731,9	(250,6)	(363,0)	110,5	(27 865,5)	<b>(28 368,6)</b>	44 363,3	(39,0)
Mobilier et matériel	99 196,1	(237,1)	(366,9)	3 326,6	(7 745,2)	<b>(5 022,6)</b>	94 173,5	(5,1)
Aménagement de locaux	93 142,6	(665,3)	(843,4)	–	31 948,9	<b>30 440,2</b>	123 582,8	32,7
Subventions et contributions	435 557,8	(5 049,6)	(3 164,1)	12 356,0	(6 331,9)	<b>(2 189,6)</b>	433 368,2	(0,5)
Dépenses diverses	509 428,4	(1 834,6)	(3 799,1)	–	5 570,4	<b>(63,3)</b>	509 365,1	(0,0)
<b>Total</b>	<b>5 831 919,3</b>	<b>(41 099,3)</b>	<b>(11 055,9)</b>	<b>34 471,4</b>	<b>(5 957,7)</b>	<b>(23 641,5)</b>	<b>5 808 277,8</b>	<b>(0,4)</b>

Tableau 3  
**Récapitulatif des prévisions de dépenses chapitre par chapitre, par objet de dépense  
 et par facteur de variation, pour l'exercice biennal 2014-2015**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	Modifications prévues					Total partiel	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements		
<b>1. Politique, direction et coordination d'ensemble</b>							
Postes	69 375,9	(457,2)	(13,0)	–	(247,9)	<b>(718,1)</b>	68 657,8
Autres dépenses de personnel	4 909,3	(4,8)	(56,9)	–	1 279,8	<b>1 218,1</b>	6 127,4
Émoluments de non- fonctionnaires	5 547,3	(53,8)	(43,6)	–	(451,3)	<b>(548,7)</b>	4 998,6
Consultants	1 435,8	–	(25,6)	–	130,9	<b>105,3</b>	1 541,1
Voyages des représentants	9 756,3	–	(132,9)	–	(1 034,8)	<b>(1 167,7)</b>	8 588,6
Voyages du personnel	4 319,9	–	(59,7)	–	(20,8)	<b>(80,5)</b>	4 239,4
Services contractuels	8 057,0	(4,5)	(109,3)	–	(174,2)	<b>(288,0)</b>	7 769,0
Frais généraux de fonctionnement	1 489,2	(9,5)	(18,4)	–	94,5	<b>66,6</b>	1 555,8
Frais de représentation	533,9	(1,2)	(7,3)	–	(9,3)	<b>(17,8)</b>	516,1
Fournitures et accessoires	320,1	(1,8)	(3,6)	–	(14,2)	<b>(19,6)</b>	300,5
Mobilier et matériel	262,3	(1,0)	(3,2)	–	7,5	<b>3,3</b>	265,6
Subventions et contributions	13 222,3	(0,1)	(181,4)	–	502,5	<b>321,0</b>	13 543,3
<b>Total partiel</b>	<b>119 229,3</b>	<b>(533,9)</b>	<b>(654,9)</b>	<b>–</b>	<b>62,7</b>	<b>(1 126,1)</b>	<b>118 103,2</b>
<b>2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences</b>							
Postes	515 471,3	(3 463,1)	(577,2)	–	(4 959,1)	<b>(8 999,4)</b>	506 471,9
Autres dépenses de personnel	68 074,5	(131,4)	(664,3)	141,0	(758,3)	<b>(1 413,0)</b>	66 661,5
Consultants	–	–	–	–	51,1	<b>51,1</b>	51,1
Voyages des représentants	307,2	–	(3,1)	–	2,6	<b>(0,5)</b>	306,7
Voyages du personnel	362,4	–	(5,5)	–	56,1	<b>50,6</b>	413,0
Services contractuels	30 248,3	(71,7)	(364,4)	–	633,6	<b>197,5</b>	30 445,8
Frais généraux de fonctionnement	3 050,1	(18,5)	(33,8)	–	(178,3)	<b>(230,6)</b>	2 819,5
Frais de représentation	7,9	–	(0,3)	–	–	<b>(0,3)</b>	7,6
Fournitures et accessoires	2 445,0	(9,7)	(28,3)	–	(41,6)	<b>(79,6)</b>	2 365,4
Mobilier et matériel	3 069,6	(26,4)	(30,7)	–	776,7	<b>719,6</b>	3 789,2
Subventions et contributions	50 473,9	(2 892,5)	(259,3)	–	(542,4)	<b>(3 694,2)</b>	46 779,7

Chapitre	Modifications prévues						Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements	Total partiel	
<b>Total partiel</b>	<b>673 510,2</b>	<b>(6 613,3)</b>	<b>(1 966,9)</b>	<b>141,0</b>	<b>(4 959,6)</b>	<b>(13 398,8)</b>	<b>660 111,4</b>
<b>3. Affaires politiques</b>							
Postes	104 171,6	(772,5)	313,6	–	(1 285,9)	<b>(1 744,8)</b>	102 426,8
Autres dépenses de personnel	718 081,2	(8,6)	(14,8)	3 544,9	(6 583,2)	<b>(3 061,7)</b>	715 019,5
Consultants	9 560,1	(2,9)	(2,1)	–	(2 140,3)	<b>(2 145,3)</b>	7 414,8
Experts	33 218,9	–	–	723,4	(3 788,5)	<b>(3 065,1)</b>	30 153,8
Voyages des représentants	1 789,9	–	(24,6)	–	44,0	<b>19,4</b>	1 809,3
Voyages du personnel	52 849,5	–	(43,4)	646,7	(2 245,5)	<b>(1 642,2)</b>	51 207,3
Services contractuels	32 515,1	(29,2)	(21,6)	84,6	2 307,5	<b>2 341,3</b>	34 856,4
Frais généraux de fonctionnement	232 276,7	(45,6)	(38,6)	127,9	21 960,8	<b>22 004,5</b>	254 281,2
Frais de représentation	760,0	(0,7)	(1,6)	–	(58,1)	<b>(60,4)</b>	699,6
Fournitures et accessoires	38 592,0	(9,5)	(7,0)	2,7	(18 206,2)	<b>(18 220,0)</b>	20 372,0
Mobilier et matériel	51 544,9	(3,0)	(7,5)	77,2	(6 976,8)	<b>(6 910,1)</b>	44 634,8
Aménagement de locaux	26 208,1	–	–	–	(2 658,3)	<b>(2 658,3)</b>	23 549,8
Subventions et contributions	4 222,2	–	–	–	(127,3)	<b>(127,3)</b>	4 094,9
Dépenses diverses	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 305 790,2</b>	<b>(872,0)</b>	<b>152,4</b>	<b>5 207,4</b>	<b>(19 757,8)</b>	<b>(15 270,0)</b>	<b>1 290 520,2</b>
<b>4. Désarmement</b>							
Postes	18 279,4	(36,5)	(63,5)	–	1 789,2	<b>1 689,2</b>	19 968,6
Autres dépenses de personnel	580,5	(0,1)	(7,8)	1 013,7	296,9	<b>1 302,7</b>	1 883,2
Consultants	197,2	–	(2,8)	–	59,3	<b>56,5</b>	253,7
Experts	2 611,4	(3,4)	(36,0)	–	(894,5)	<b>(933,9)</b>	1 677,5
Voyages des représentants	–	–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	366,4	–	(5,0)	–	184,8	<b>179,8</b>	546,2
Services contractuels	279,8	–	(4,0)	–	174,9	<b>170,9</b>	450,7
Frais généraux de fonctionnement	989,8	–	(4,9)	36,5	57,0	<b>88,6</b>	1 078,4
Frais de représentation	5,8	–	(0,1)	–	0,1	–	5,8
Fournitures et accessoires	31,6	–	(0,5)	–	14,2	<b>13,7</b>	45,3
Mobilier et matériel	35,6	–	(0,7)	1,0	(6,8)	<b>(6,5)</b>	29,1
Aménagement de locaux	–	–	–	–	0,5	<b>0,5</b>	0,5
Subventions et contributions	2 002,2	(2,5)	(25,5)	–	(203,9)	<b>(231,9)</b>	1 770,3

Chapitre	Modifications prévues						Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements	Total partiel	
<b>Total partiel</b>	<b>25 379,7</b>	<b>(42,5)</b>	<b>(150,8)</b>	<b>1 051,2</b>	<b>1 471,7</b>	<b>2 329,6</b>	<b>27 709,3</b>
<b>5. Opérations de maintien de la paix</b>							
Postes	74 690,3	(500,1)	281,9	–	(2 443)	<b>(2 661,7)</b>	72 028,6
Autres dépenses de personnel	17 632,8	(15,6)	(97,2)	–	(1 154,7)	<b>(1 267,5)</b>	16 365,3
Consultants	–	–	–	–	69,7	<b>69,7</b>	69,7
Voyages des représentants	–	–	–	–	16,6	<b>16,6</b>	16,6
Voyages du personnel	3 950,4	–	(18,1)	–	(1 432,9)	<b>(1 451,0)</b>	2 499,4
Services contractuels	1 318,6	(4,7)	(10,1)	–	962,2	<b>947,4</b>	2 266,0
Frais généraux de fonctionnement	6 995,8	(67,4)	(87,6)	–	3 193,1	<b>3 038</b>	10 033,9
Frais de représentation	30,9	(0,1)	(0,3)	–	(2,8)	<b>(3,2)</b>	27,7
Fournitures et accessoires	3 216,3	(20,1)	(33,0)	–	(2 492,1)	<b>(2 545,2)</b>	671,1
Mobilier et matériel	1 981,3	–	(12,2)	–	(407,9)	<b>(420,1)</b>	1 561,2
Aménagement de locaux	3 569,3	(34,1)	(12,9)	–	788,6	<b>741,6</b>	4 310,9
Subventions et contributions	432,8	(12,7)	(4,8)	–	(242,9)	<b>(260,4)</b>	172,4
<b>Total partiel</b>	<b>113 818,5</b>	<b>(654,8)</b>	<b>5,7</b>	<b>–</b>	<b>(3 146,6)<sup>a</sup></b>	<b>(3 795,7)</b>	<b>110 022,8</b>
<b>6. Utilisations pacifiques de l'espace</b>							
Postes	6 766,9	(394,7)	74,9	–	464,2	<b>144,4</b>	6 911,3
Autres dépenses de personnel	133,7	(1,4)	(0,1)	–	49,3	<b>47,8</b>	181,5
Consultants	–	–	–	–	10,0	<b>10,0</b>	10,0
Experts	82,1	(4,1)	(0,4)	–	(3,3)	<b>(7,8)</b>	74,3
Voyages du personnel	185,7	–	(2,6)	–	(18,0)	<b>(20,6)</b>	165,1
Services contractuels	118,0	(6,8)	(0,6)	–	6,8	<b>(0,6)</b>	117,4
Frais généraux de fonctionnement	–	–	–	–	2,0	<b>2,0</b>	2,0
Frais de représentation	4,6	(0,3)	–	–	0,3	–	4,6
Fournitures et accessoires	10,4	(0,6)	(0,1)	–	(7,0)	<b>(7,7)</b>	2,7
Mobilier et matériel	19,5	(0,8)	(0,1)	–	7,9	<b>7,0</b>	26,5
Subventions et contributions	838,7	(35,7)	(3,1)	–	(270,7)	<b>(309,5)</b>	529,2
<b>Total partiel</b>	<b>8 159,6</b>	<b>(444,4)</b>	<b>67,9</b>	<b>–</b>	<b>241,5</b>	<b>(135,0)</b>	<b>8 024,6</b>
<b>7. Cour internationale de Justice</b>							
Postes	25 968,6	(1 558,7)	249,6	–	1 907,8	<b>598,7</b>	26 567,3
Autres dépenses de personnel	2 607,8	(98,3)	(13,2)	–	(221,3)	<b>(332,8)</b>	2 275,0

Chapitre	Modifications prévues					Total partiel	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements		
Émoluments de non-fonctionnaires	14 655,3	(55,8)	(368,6)	–	56,1	<b>(368,3)</b>	14 287,0
Consultants	217,8	(12,0)	(1,3)	–	67,6	<b>54,3</b>	272,1
Voyages du personnel	98,6	–	(1,3)	–	1,3	–	98,6
Services contractuels	2 052,8	(111,9)	(12,4)	–	145,8	<b>21,5</b>	2 074,3
Frais généraux de fonctionnement	4 176,7	(229,6)	(4,7)	–	(32,5)	<b>(266,8)</b>	3 909,9
Frais de représentation	20,7	(1,2)	(0,2)	–	1,4	–	20,7
Fournitures et accessoires	746,1	(43,0)	(4,9)	–	(0,5)	<b>(48,4)</b>	697,7
Mobilier et matériel	858,7	(35,7)	(4,0)	–	38,1	<b>(1,6)</b>	857,1
<b>Total partiel</b>	<b>51 403,1</b>	<b>(2 146,2)</b>	<b>(161,0)</b>	–	<b>1 963,8</b>	<b>(343,4)</b>	<b>51 059,7</b>
<b>8. Affaires juridiques</b>							
Postes	41 407,7	(346,9)	(14,2)	–	727,5	<b>366,4</b>	41 774,1
Autres dépenses de personnel	148,1	–	(0,8)	–	(37,2)	<b>(38,0)</b>	110,1
Émoluments de non-fonctionnaires	0,1	–	–	–	(0,1)	<b>(0,1)</b>	–
Consultants	56,4	(2,2)	(0,4)	–	47,2	<b>44,6</b>	101,0
Experts	199,8	(10,1)	(1,3)	–	(41,0)	<b>(52,4)</b>	147,4
Voyages des représentants	2 590,2	–	(35,3)	–	6,7	<b>(28,6)</b>	2 561,6
Voyages du personnel	982,1	–	(12,8)	–	7,7	<b>(5,1)</b>	977,0
Services contractuels	1 657,5	(9,9)	(22,0)	–	24,3	<b>(7,6)</b>	1 649,9
Frais généraux de fonctionnement	228,2	(1,0)	(2,9)	–	(14,0)	<b>(17,9)</b>	210,3
Frais de représentation	3,4	–	(0,1)	–	(1,1)	<b>(1,2)</b>	2,2
Fournitures et accessoires	180,4	(6,2)	(1,8)	–	(35,7)	<b>(43,7)</b>	136,7
Mobilier et matériel	180,3	(1,1)	(2,5)	–	1,3	<b>(2,3)</b>	178,0
Subventions et contributions	452,9	–	(5,8)	–	(11,0)	<b>(16,8)</b>	436,1
<b>Total partiel</b>	<b>48 087,1</b>	<b>(377,4)</b>	<b>(99,9)</b>	–	<b>674,6<sup>b</sup></b>	<b>197,3</b>	<b>48 284,4</b>
<b>9. Affaires économiques et sociales</b>							
Postes	141 421,9	–	(288,1)	–	768,6	<b>480,5</b>	141 902,4
Autres dépenses de personnel	5 907,3	–	(83,8)	–	(82,2)	<b>(166,0)</b>	5 741,3
Consultants	2 152,8	–	(28,8)	–	(151,6)	<b>(180,4)</b>	1 972,4
Experts	2 914,1	–	(40,0)	–	(342,0)	<b>(382,0)</b>	2 532,1
Voyages des représentants	3 405,3	–	(46,5)	–	(696,2)	<b>(742,7)</b>	2 662,6

Chapitre	Modifications prévues					Total partiel	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements		
Voyages du personnel	2 190,6	–	(29,3)	–	97,8	<b>68,5</b>	2 259,1
Services contractuels	3 099,4	–	(42,4)	–	798,0	<b>755,6</b>	3 855,0
Frais généraux de fonctionnement	1 038,6	–	(13,9)	–	129,4	<b>115,5</b>	1 154,1
Frais de représentation	23,4	–	(0,3)	–	0,4	<b>0,1</b>	23,5
Fournitures et accessoires	324,0	–	(4,4)	–	(132,7)	<b>(137,1)</b>	186,9
Mobilier et matériel	781,9	–	(10,9)	–	(227,4)	<b>(238,3)</b>	543,6
Subventions et contributions	529,7	–	–	–	1,8	<b>1,8</b>	531,5
<b>Total partiel</b>	<b>163 789,0</b>	<b>–</b>	<b>(588,4)</b>	<b>–</b>	<b>163,9</b>	<b>(424,5)</b>	<b>163 364,5</b>
<b>10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement</b>							
Postes	9 383,9	–	(8,4)	–	(2 630,8)	<b>(2 639,2)</b>	6 744,7
Autres dépenses de personnel	1 042,7	–	(14,6)	–	(28,4)	<b>(43,0)</b>	999,7
Consultants	265,6	–	(3,6)	–	(18,2)	<b>(21,8)</b>	243,8
Experts	105,6	–	(0,4)	–	–	<b>(0,4)</b>	105,2
Voyages du personnel	236,4	–	(3,3)	–	88,6	<b>85,3</b>	321,7
Services contractuels	369,4	–	(5,1)	–	(0,8)	<b>(5,9)</b>	363,5
Frais généraux de fonctionnement	77,6	–	(1,4)	–	(10,3)	<b>(11,7)</b>	65,9
Frais de représentation	2,4	–	–	–	–	–	2,4
Fournitures et accessoires	32,0	–	(0,5)	–	(25,3)	<b>(25,8)</b>	6,2
Mobilier et matériel	63,5	–	(0,7)	–	(5,8)	<b>(6,5)</b>	57,0
Subventions et contributions	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>11 579,1</b>	<b>–</b>	<b>(38,0)</b>	<b>–</b>	<b>(2 631,0)</b>	<b>(2 669,0)</b>	<b>8 910,1</b>
<b>11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique</b>							
Postes	13 742,9	(23,5)	2,8	–	(2 750,2)	<b>(2 770,9)</b>	10 972,0
Autres dépenses de personnel	417,1	(2,3)	(5,0)	–	(4,4)	<b>(11,7)</b>	405,4
Consultants	461,4	(0,7)	(6,0)	–	(24,1)	<b>(30,8)</b>	430,6
Experts	849,0	–	(8,0)	–	(112,0)	<b>(120,0)</b>	729,0
Voyages du personnel	720,2	–	(7,2)	–	12,7	<b>5,5</b>	725,7
Services contractuels	590,4	–	(8,4)	–	31,6	<b>23,2</b>	613,6
Frais généraux de fonctionnement	127,4	–	(1,7)	–	(5,3)	<b>(7,0)</b>	120,4
Frais de représentation	2,7	–	–	–	–	–	2,7

Chapitre	Modifications prévues					Total partiel	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements		
Fournitures et accessoires	32,6	–	(0,3)	–	(9,2)	(9,5)	23,1
Mobilier et matériel	66,7	–	(0,8)	–	(3,2)	(4,0)	62,7
<b>Total partiel</b>	<b>17 010,4</b>	<b>(26,5)</b>	<b>(34,6)</b>	<b>–</b>	<b>(2 864,1)</b>	<b>(2 925,2)</b>	<b>14 085,2</b>
<b>12. Commerce et développement</b>							
Postes	133 731,3	(1 750,7)	(251,6)	–	2 796,5	794,2	134 525,5
Autres dépenses de personnel	1 907,1	(7,8)	(17,5)	–	1,6	(23,7)	1 883,4
Consultants	1 243,4	(5,1)	(12,7)	–	83,2	65,4	1 308,8
Experts	833,8	(3,5)	(7,9)	–	(46,7)	(58,1)	775,7
Voyages des représentants	439,5	–	(5,6)	–	(118,5)	(124,1)	315,4
Voyages du personnel	1 353,3	–	(18,9)	–	95,7	76,8	1 430,1
Services contractuels	130,9	(0,9)	(1,2)	–	(29,7)	(31,8)	99,1
Frais généraux de fonctionnement	2 650,5	(11,1)	(26,4)	–	(551,6)	(589,1)	2 061,4
Frais de représentation	54,1	(0,2)	(0,6)	–	0,5	(0,3)	53,8
Fournitures et accessoires	2 037,4	(8,5)	(20,2)	–	(670,6)	(699,3)	1 338,1
Mobilier et matériel	1 119,7	(4,9)	(11,3)	–	162,5	146,3	1 266,0
Subventions et contributions	2 414,3	(10,2)	(23,7)	–	58,4	24,5	2 438,8
<b>Total partiel</b>	<b>147 915,3</b>	<b>(1 802,9)</b>	<b>(397,6)</b>	<b>–</b>	<b>1 781,3</b>	<b>(419,2)</b>	<b>147 496,1</b>
<b>13. Centre du commerce international</b>							
Subventions et contributions	39 454,9	(166,8)	(392,4)	–	–	(559,2)	38 895,7
<b>Total partiel</b>	<b>39 454,9</b>	<b>(166,8)</b>	<b>(392,4)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(559,2)</b>	<b>38 895,7</b>
<b>14. Environnement</b>							
Postes	30 045,9	(869,9)	507,1	–	(1 334,6)	(1 697,4)	28 348,5
Autres dépenses de personnel	112,5	(3,4)	(0,5)	–	5,1	1,2	113,7
Consultants	2 142,8	(90,3)	(4,1)	–	30,2	(64,2)	2 078,6
Voyages des représentants	165,4	–	(2,2)	–	(21,1)	(23,3)	142,1
Voyages du personnel	620,7	–	(8,7)	–	7,9	(0,8)	619,9
Services contractuels	787,7	(29,1)	(1,9)	–	(43,4)	(74,4)	713,3
Frais généraux de fonctionnement	408,9	(8,7)	(5,1)	–	22,5	8,7	417,6
Frais de représentation	20,8	(0,7)	–	–	0,4	(0,3)	20,5
Fournitures et accessoires	96,9	(3,3)	(0,5)	–	(1,4)	(5,2)	91,7

Chapitre	Modifications prévues					Total partiel	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements		
Mobilier et matériel	109,1	(4,4)	(0,3)	–	(0,2)	(4,9)	104,2
<b>Total partiel</b>	<b>34 510,7</b>	<b>(1 009,8)</b>	<b>483,8</b>	<b>–</b>	<b>(1 334,6)</b>	<b>(1 860,6)</b>	<b>32 650,1</b>
<b>15. Établissements humains</b>							
Postes	18 527,0	(741,6)	446,5	–	2 402,8	2 107,7	20 634,7
Autres dépenses de personnel	1 153,1	(3,3)	1,1	–	(127,7)	(129,9)	1 023,2
Consultants	898,4	(18,3)	(0,2)	–	(10,6)	(29,1)	869,3
Experts	459,2	–	1,2	–	1,5	2,7	461,9
Voyages du personnel	465,1	–	(6,4)	–	9,2	2,8	467,9
Services contractuels	564,1	(22,2)	(1,3)	–	6,6	(16,9)	547,2
Frais généraux de fonctionnement	853,4	(31,4)	(1,8)	–	18,7	(14,5)	838,9
Frais de représentation	14,9	(0,6)	–	–	0,2	(0,4)	14,5
Fournitures et accessoires	85,7	(3,5)	(0,1)	–	10,7	7,1	92,8
Mobilier et matériel	109,4	(4,0)	(0,1)	–	(32,5)	(36,6)	72,8
<b>Total partiel</b>	<b>23 130,3</b>	<b>(824,9)</b>	<b>438,9</b>	<b>–</b>	<b>2 278,9</b>	<b>1 892,9</b>	<b>25 023,2</b>
<b>16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale</b>							
Postes	36 603,0	(2 130,4)	395,1	–	2 168,9	433,6	37 036,6
Autres dépenses de personnel	775,9	(31,6)	(2,7)	–	149,0	114,7	890,6
Consultants	564,4	(25,6)	(2,2)	–	(15,9)	(43,7)	520,7
Experts	1 117,9	(61,4)	(5,7)	–	(205,1)	(272,2)	845,7
Voyages des représentants	1 815,3	–	(24,5)	–	(248,6)	(273,1)	1 542,2
Voyages du personnel	821,9	–	(10,6)	–	40,3	29,7	851,6
Services contractuels	1 050,1	(55,2)	(5,0)	–	(19,8)	(80,0)	970,1
Frais généraux de fonctionnement	612,0	(35,0)	(3,2)	–	(68,8)	(107,0)	505,0
Frais de représentation	6,0	(0,4)	–	–	0,3	(0,1)	5,9
Fournitures et accessoires	155,7	(9,0)	(0,8)	–	19,2	9,4	165,1
Mobilier et matériel	350,6	(17,8)	(1,5)	–	148,6	129,3	479,9
Subventions et contributions	65,5	(3,6)	(0,3)	–	(19,6)	(23,5)	42,0
<b>Total partiel</b>	<b>43 938,3</b>	<b>(2 370,0)</b>	<b>338,6</b>	<b>–</b>	<b>1 948,5</b>	<b>(82,9)</b>	<b>43 855,4</b>
<b>17. ONU-Femmes</b>							
Postes	14 057,5	–	(18,2)	–	–	(18,2)	14 039,3

Chapitre	Modifications prévues					Total partiel	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements		
Autres dépenses de personnel	41,2	–	(0,6)	–	3,4	<b>2,8</b>	44,0
Consultants	164,6	–	(2,3)	–	(8,4)	<b>(10,7)</b>	153,9
Experts	279,8	–	(3,8)	–	(18,6)	<b>(22,4)</b>	257,4
Voyages des représentants	253,0	–	(3,5)	–	2,8	<b>(0,7)</b>	252,3
Voyages du personnel	109,4	–	(1,4)	–	(9,9)	<b>(11,3)</b>	98,1
Services contractuels	263,4	–	(3,9)	–	36,5	<b>32,6</b>	296,0
Frais généraux de fonctionnement	163,8	–	(2,5)	–	2,0	<b>(0,5)</b>	163,3
Frais de représentation	2,5	–	–	–	–	–	2,5
Fournitures et accessoires	21,3	–	(0,2)	–	(7,8)	<b>(8,0)</b>	13,3
Mobilier et matériel	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>15 356,5</b>	<b>–</b>	<b>(36,4)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(36,4)</b>	<b>15 320,1</b>

#### 18. Développement économique et social en Afrique

Postes	96 245,1	(1 546,0)	405,6	–	(1 687,2)	<b>(2 827,6)</b>	93 417,5
Autres dépenses de personnel	5 951,6	(96,9)	(77,6)	–	278,9	<b>104,4</b>	6 056,0
Consultants	2 005,1	(32,7)	(26,7)	–	357,2	<b>297,8</b>	2 302,9
Experts	5 365,1	–	(58,7)	–	138,3	<b>79,6</b>	5 444,7
Voyages des représentants	–	–	–	–	0,5	<b>0,5</b>	0,5
Voyages du personnel	3 245,9	–	(45,0)	–	118,6	<b>73,6</b>	3 319,5
Services contractuels	8 129,5	–	(88,3)	–	774,8	<b>686,5</b>	8 816,0
Frais généraux de fonctionnement	13 968,7	(197,8)	(178,3)	–	(382,3)	<b>(758,4)</b>	13 210,3
Frais de représentation	109,1	(1,6)	(1,5)	–	1,8	<b>(1,3)</b>	107,8
Fournitures et accessoires	5 035,7	–	(54,9)	–	(489,3)	<b>(544,2)</b>	4 491,5
Mobilier et matériel	7 585,6	–	(81,3)	–	(809,5)	<b>(890,8)</b>	6 694,8
Subventions et contributions	3 310,5	(4,9)	(4,0)	–	11,0	<b>2,1</b>	3 312,6
<b>Total partiel</b>	<b>150 951,9</b>	<b>(1 879,9)</b>	<b>(210,7)</b>	<b>–</b>	<b>(1 687,2)</b>	<b>(3 777,8)</b>	<b>147 174,1</b>

#### 19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

Postes	88 695,5	(2 252,7)	271,6	–	409,2	<b>(1 571,9)</b>	87 123,6
Autres dépenses de personnel	2 044,9	(40,6)	(43,3)	–	(43,9)	<b>(127,8)</b>	1 917,1
Consultants	418,0	(9,9)	(10,5)	–	–	<b>(20,4)</b>	397,6
Experts	903,1	(21,2)	(22,2)	–	70,0	<b>26,6</b>	929,7
Voyages du personnel	1 444,8	–	(19,8)	–	–	<b>(19,8)</b>	1 425,0

Chapitre	Modifications prévues						Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements	Total partiel	
Services contractuels	1 281,9	(30,8)	(32,4)	–	(52,9)	(116,1)	1 165,8
Frais généraux de fonctionnement	5 213,6	(120,8)	(126,1)	–	62,1	(184,8)	5 028,8
Frais de représentation	35,7	(0,8)	(0,8)	–	–	(1,6)	34,1
Fournitures et accessoires	893,0	(20,8)	(21,9)	–	(35,3)	(78,0)	815,0
Mobilier et matériel	1 578,0	(35,8)	(37,8)	–	–	(73,6)	1 504,4
Aménagement de locaux	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	7,2	(0,2)	(0,3)	–	–	(0,5)	6,7
<b>Total partiel</b>	<b>102 515,7</b>	<b>(2 533,6)</b>	<b>(43,5)</b>	<b>–</b>	<b>409,2</b>	<b>(2 167,9)</b>	<b>100 347,8</b>
<b>20. Développement économique en Europe</b>							
Postes	68 191,5	(917,7)	(54,5)	–	3 999,3	3 027,1	71 218,6
Autres dépenses de personnel	458,4	(1,6)	(2,5)	–	208,6	204,5	662,9
Consultants	340,5	(1,0)	(3,5)	–	(83,2)	(87,7)	252,8
Experts	32,3	(0,2)	(0,6)	–	75,8	75,0	107,3
Voyages du personnel	939,8	–	(11,4)	–	1,5	(9,9)	929,9
Services contractuels	591,2	(2,2)	(4,6)	–	66,7	59,9	651,1
Frais généraux de fonctionnement	69,3	(0,3)	(0,7)	–	(21,3)	(22,3)	47,0
Frais de représentation	25,7	(0,1)	(0,3)	–	0,2	(0,2)	25,5
Fournitures et accessoires	152,1	(0,6)	(1,3)	–	(1,8)	(3,7)	148,4
Mobilier et matériel	460,9	(2,0)	(3,9)	–	60,7	54,8	515,7
Subventions et contributions	1 270,9	(5,8)	(14,4)	–	(347,3)	(367,5)	903,4
<b>Total partiel</b>	<b>72 532,6</b>	<b>(931,5)</b>	<b>(97,7)</b>	<b>–</b>	<b>3 959,2</b>	<b>2 930,0</b>	<b>75 462,6</b>
<b>21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes</b>							
Postes	93 981,7	(3 021,9)	2 038,4	–	4 206,6	3 223,1	97 204,8
Autres dépenses de personnel	3 184,1	(6,1)	21,0	–	4,2	19,1	3 203,2
Consultants	875,8	–	5,8	–	63,1	68,9	944,7
Experts	1 057,3	–	8,8	–	(99,0)	(90,2)	967,1
Voyages du personnel	1 953,0	–	(26,9)	–	175,4	148,5	2 101,5
Services contractuels	2 215,4	–	14,3	–	(273,3)	(259,0)	1 956,4
Frais généraux de fonctionnement	7 617,9	(160,8)	28,6	–	(112,3)	(244,5)	7 373,4
Frais de représentation	33,6	(1,0)	0,2	–	(3,2)	(4,0)	29,6

Chapitre	Modifications prévues					Total partiel	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements		
Fournitures et accessoires	1 223,0	(28,7)	5,6	–	(36,7)	<b>(59,8)</b>	1 163,2
Mobilier et matériel	1 908,2	–	12,8	–	213,3	<b>226,1</b>	2 134,3
Subventions et contributions	–	–	–	–	35,4	<b>35,4</b>	35,4
<b>Total partiel</b>	<b>114 050,0</b>	<b>(3 218,5)</b>	<b>2 108,6</b>	<b>–</b>	<b>4 173,5</b>	<b>3 063,6</b>	<b>117 113,6</b>
<b>22. Développement économique et social en Asie occidentale</b>							
Postes	60 054,9	77,3	(482,7)	–	2 796,2	<b>2 390,8</b>	62 445,7
Autres dépenses de personnel	1 942,0	2,5	(79,9)	–	394,8	<b>317,4</b>	2 259,4
Consultants	967,9	1,4	(42,1)	–	(19,7)	<b>(60,4)</b>	907,5
Experts	1 410,9	2,2	(66,3)	–	(186,8)	<b>(250,9)</b>	1 160,0
Voyages du personnel	724,0	–	(10,5)	–	203,4	<b>192,9</b>	916,9
Services contractuels	2 059,0	2,1	(77,7)	–	(139,5)	<b>(215,1)</b>	1 843,9
Frais généraux de fonctionnement	3 604,3	4,6	(153,0)	–	(328,3)	<b>(476,7)</b>	3 127,6
Frais de représentation	30,0	–	(1,1)	–	(0,1)	<b>(1,2)</b>	28,8
Fournitures et accessoires	875,8	1,3	(40,8)	–	(170,7)	<b>(210,2)</b>	665,6
Mobilier et matériel	405,0	0,7	(21,1)	–	215,2	<b>194,8</b>	599,8
Subventions et contributions	–	–	–	–	31,7	<b>31,7</b>	31,7
<b>Total partiel</b>	<b>72 073,8</b>	<b>92,1</b>	<b>(975,2)</b>	<b>–</b>	<b>2 796,2</b>	<b>1 913,1</b>	<b>73 986,9</b>
<b>23. Programme ordinaire de coopération technique</b>							
Subventions et contributions	57 792,2	(318,7)	(676,7)	–	–	<b>(995,4)</b>	56 796,8
<b>Total partiel</b>	<b>57 792,2</b>	<b>(318,7)</b>	<b>(676,7)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(995,4)</b>	<b>56 796,8</b>
<b>24. Droits de l'homme</b>							
Postes	132 342,6	(1 706,8)	(175,4)	–	2 710,9	<b>828,7</b>	133 171,3
Autres dépenses de personnel	27 337,3	(89,1)	(210,1)	3 109,8	372,0	<b>3 182,6</b>	30 519,9
Émoluments de non-fonctionnaires	–	–	–	–	–	–	–
Consultants	2 369,3	(11,4)	(26,8)	102,9	261,1	<b>325,8</b>	2 695,1
Experts	–	42,9	5,3	2,0	(47,5)	<b>2,7</b>	2,7
Voyages des représentants	27 202,9	–	(388,1)	322,9	(2 207,6)	<b>(2 272,8)</b>	24 930,1
Voyages du personnel	7 060,4	–	(84,4)	709,4	93,4	<b>718,4</b>	7 778,8
Services contractuels	1 808,7	(9,9)	(18,7)	1,4	212,0	<b>184,8</b>	1 993,5
Frais généraux de fonctionnement	4 220,7	(23,3)	(33,2)	396,8	(89,3)	<b>251,0</b>	4 471,7

Chapitre	Modifications prévues					Total partiel	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements		
Frais de représentation	15,1	–	(0,1)	–	(4,0)	(4,1)	11,0
Fournitures et accessoires	692,4	(3,2)	(5,7)	10,0	(54,7)	(53,6)	638,8
Mobilier et matériel	1 362,4	(2,2)	(7,0)	22,8	(53,1)	(39,5)	1 322,9
Subventions et contributions	3 969,9	(56,4)	(49,9)	–	(1 178,2)	(1 284,5)	2 685,4
<b>Total partiel</b>	<b>208 381,7</b>	<b>(1 859,4)</b>	<b>(994,1)</b>	<b>4 678,0</b>	<b>15,0</b>	<b>1 839,5</b>	<b>210 221,2</b>
<b>25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance</b>							
Postes	1 334,9	(17,3)	(0,8)	–	75,7	57,6	1 392,5
Subventions et contributions	89 534,0	(374,2)	(871,1)	–	–	(1 245,3)	88 288,7
<b>Total partiel</b>	<b>90 868,9</b>	<b>(391,5)</b>	<b>(871,9)</b>	<b>–</b>	<b>75,7</b>	<b>(1 187,7)</b>	<b>89 681,2</b>
<b>26. Réfugiés de Palestine</b>							
Postes	55 245,7	(1 611,8)	1 661,4	–	16,5	66,1	55 311,8
Autres dépenses de personnel	56,7	(1,2)	(0,6)	–	(25,9)	(27,7)	29,0
<b>Total partiel</b>	<b>55 302,4</b>	<b>(1 613,0)</b>	<b>1 660,8</b>	<b>–</b>	<b>(9,4)</b>	<b>38,4</b>	<b>55 340,8</b>
<b>27. Aide humanitaire</b>							
Postes	24 491,7	(105,0)	(30,6)	–	315,3	179,7	24 671,4
Autres dépenses de personnel	30 686,6	(1,3)	(8,0)	3 887,2	(1 382,7)	2 495,2	33 181,8
Émoluments de non-fonctionnaires	–	–	–	–	–	–	–
Consultants	350,8	(0,3)	(0,6)	(38,1)	75,2	36,2	387,0
Voyages du personnel	8 995,4	–	(14,4)	205,1	(848,3)	(657,6)	8 337,8
Services contractuels	1 582,2	–	(4,3)	55,0	1 013,4	1 064,1	2 646,3
Frais généraux de fonctionnement	33 527,8	(1,8)	(9,9)	603,2	(2 420,2)	(1 828,7)	31 699,1
Frais de représentation	63,5	–	(0,2)	4,0	(21,4)	(17,6)	45,9
Fournitures et accessoires	3 733,6	(0,1)	(1,4)	97,8	(3 030,7)	(2 934,4)	799,2
Mobilier et matériel	12 152,4	(0,5)	(2,1)	359,3	(2 389,9)	(2 033,2)	10 119,2
Aménagement de locaux	159,0	–	–	–	(138,7)	(138,7)	20,3
Subventions et contributions	4 034,3	(1,4)	(3,3)	256,0	2 878,2	3 129,5	7 163,8
<b>Total partiel</b>	<b>119 777,3</b>	<b>(110,4)</b>	<b>(74,8)</b>	<b>5 429,5</b>	<b>(5 949,8)<sup>a</sup></b>	<b>(705,5)</b>	<b>119 071,8</b>
<b>28. Information</b>							
Postes	155 817,1	(252,9)	(1 157,0)	–	1 354,7	(55,2)	155 761,9
Autres dépenses de personnel	4 961,8	(8,9)	(64,8)	–	268,0	194,3	5 156,1

Chapitre	Modifications prévues					Total partiel	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements		
Voyages des représentants	650,1	–	(9,2)	–	(153,1)	(162,3)	487,8
Voyages du personnel	1 478,8	–	(19,1)	–	656,7	637,6	2 116,4
Services contractuels	13 666,4	(1,1)	(184,6)	–	(618,1)	(803,8)	12 862,6
Frais généraux de fonctionnement	9 515,3	(4,3)	(129,3)	–	(307,5)	(441,1)	9 074,2
Frais de représentation	140,3	(0,2)	(1,5)	–	1,4	(0,3)	140,0
Fournitures et accessoires	1 601,0	(1,1)	(22,1)	–	(253,7)	(276,9)	1 324,1
Mobilier et matériel	1 519,9	(1,1)	(21,5)	–	282,0	259,4	1 779,3
Subventions et contributions	729,2	(1,0)	(10,1)	–	124,3	113,2	842,4
<b>Total partiel</b>	<b>190 079,9</b>	<b>(270,6)</b>	<b>(1 619,2)</b>	<b>–</b>	<b>1 354,7</b>	<b>(535,1)</b>	<b>189 544,8</b>
<b>29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion</b>							
Postes	14 381,4	–	(35,6)	–	(112,7)	(148,3)	14 233,1
Autres dépenses de personnel	271,2	–	(3,9)	–	594,6	590,7	861,9
Consultants	61,1	–	(0,9)	–	(28,3)	(29,2)	31,9
Voyages des représentants	–	–	–	–	44,8	44,8	44,8
Voyages du personnel	62,9	–	(0,9)	–	34,7	33,8	96,7
Services contractuels	319,0	–	(4,4)	–	21,7	17,3	336,3
Frais généraux de fonctionnement	89,9	–	(1,3)	–	(26,1)	(27,4)	62,5
Frais de représentation	0,8	–	–	–	–	–	0,8
Fournitures et accessoires	36,0	–	(0,6)	–	(17,1)	(17,7)	18,3
Mobilier et matériel	47,8	–	(0,8)	–	(1,4)	(2,2)	45,6
Subventions et contributions	41 466,1	–	–	–	–	–	41 466,1
<b>Total partiel</b>	<b>56 736,2</b>	<b>–</b>	<b>(48,4)</b>	<b>–</b>	<b>510,2</b>	<b>461,8</b>	<b>57 198,0</b>
<b>29B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité</b>							
Postes	34 474,0	–	(95,0)	–	325,6	230,6	34 704,6
Autres dépenses de personnel	955,9	–	(10,8)	–	23,5	12,7	968,6
Consultants	–	–	–	–	22,0	22,0	22,0
Voyages du personnel	211,9	–	(3,5)	–	32,2	28,7	240,6
Services contractuels	1 007,5	–	(13,1)	–	78,4	65,3	1 072,8
Frais généraux de fonctionnement	272,4	–	(4,2)	–	(44,7)	(48,9)	223,5
Fournitures et accessoires	127,6	–	(1,8)	–	(69,1)	(70,9)	56,7

Chapitre	Modifications prévues						Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements	Total partiel	
Mobilier et matériel	130,2	–	(1,3)	–	(65,0)	<b>(66,3)</b>	63,9
Subventions et contributions	–	–	–	12 100,0	–	<b>12 100,0</b>	12 100,0
<b>Total partiel</b>	<b>37 179,5</b>	<b>–</b>	<b>(129,7)</b>	<b>12 100,0</b>	<b>302,9<sup>a</sup></b>	<b>12 273,2</b>	<b>49 452,7</b>
<b>29C. Bureau de la gestion des ressources humaines</b>							
Postes	44 482,8	–	(133,6)	–	80,7	<b>(52,9)</b>	44 429,9
Autres dépenses de personnel	3 384,6	–	(39,2)	–	2 444,2	<b>2 405,0</b>	5 789,6
Consultants	182,6	–	(1,2)	–	720,2	<b>719,0</b>	901,6
Voyages des représentants	–	–	–	–	4,8	<b>4,8</b>	4,8
Voyages du personnel	835,7	–	(10,9)	–	103,6	<b>92,7</b>	928,4
Services contractuels	26 418,7	–	(357,4)	–	(2 612,5)	<b>(2 969,9)</b>	23 448,8
Frais généraux de fonctionnement	756,5	–	(10,7)	–	(427,8)	<b>(438,5)</b>	318,0
Fournitures et accessoires	609,2	–	(8,3)	–	(49,4)	<b>(57,7)</b>	551,5
Mobilier et matériel	347,8	–	(2,6)	–	49,4	<b>46,8</b>	394,6
Subventions et contributions	394,3	–	(5,5)	–	27,5	<b>22,0</b>	416,3
<b>Total partiel</b>	<b>77 412,2</b>	<b>–</b>	<b>(569,4)</b>	<b>–</b>	<b>340,7<sup>a</sup></b>	<b>(228,7)</b>	<b>77 183,5</b>
<b>29D. Bureau des services centraux d'appui</b>							
Postes	66 060,8	–	(442,5)	–	(280,0)	<b>(722,5)</b>	65 338,3
Autres dépenses de personnel	2 982,7	–	(39,0)	–	1 467,5	<b>1 428,5</b>	4 411,2
Consultants	363,2	–	(5,0)	–	51,5	<b>46,5</b>	409,7
Voyages du personnel	129,9	–	(1,8)	–	84,1	<b>82,3</b>	212,2
Services contractuels	10 967,2	–	(151,0)	–	(1 341,9)	<b>(1 492,9)</b>	9 474,3
Frais généraux de fonctionnement	107 947,0	–	3 636,7	45,3	292,9	<b>3 974,9</b>	111 921,9
Frais de représentation	5,3	–	(0,1)	–	–	<b>(0,1)</b>	5,2
Fournitures et accessoires	2 726,8	–	(37,9)	–	(894,6)	<b>(932,5)</b>	1 794,3
Mobilier et matériel	3 104,6	–	(37,3)	–	340,5	<b>303,2</b>	3 407,8
Aménagement de locaux	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>194 287,5</b>	<b>–</b>	<b>2 922,1</b>	<b>45,3</b>	<b>(280,0)<sup>a</sup></b>	<b>2 687,4</b>	<b>196 974,9</b>
<b>29E. Bureau de l'informatique et des communications</b>							
Postes	36 646,2	–	(88,5)	–	(165,5)	<b>(254,0)</b>	36 392,2
Autres dépenses de personnel	5 835,7	–	(80,3)	–	(479,3)	<b>(559,6)</b>	5 276,1

Chapitre	Modifications prévues					Total partiel	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements		
Consultants	–	–	–	–	274,0	<b>274,0</b>	274,0
Voyages du personnel	460,2	–	(6,4)	–	32,1	<b>25,7</b>	485,9
Services contractuels	13 151,5	–	(178,8)	–	1 173,8	<b>995,0</b>	14 146,5
Frais généraux de fonctionnement	17 167,7	–	(235,7)	–	(960,4)	<b>(1 196,1)</b>	15 971,6
Fournitures et accessoires	209,6	–	(2,9)	–	(114,0)	<b>(116,9)</b>	92,7
Mobilier et matériel	982,2	–	(15,0)	–	64,4	<b>49,4</b>	1 031,6
Aménagement de locaux	–	–	–	–	6,9	<b>6,9</b>	6,9
<b>Total partiel</b>	<b>74 453,1</b>	<b>–</b>	<b>(607,6)</b>	<b>–</b>	<b>(168,0)</b>	<b>(775,6)</b>	<b>73 677,5</b>
<b>29F. Administration (Genève)</b>							
Postes	95 477,1	(1 290,4)	(316,1)	–	5 807,7	<b>4 201,2</b>	99 678,3
Autres dépenses de personnel	6 219,1	(25,4)	(58,9)	–	(109,9)	<b>(194,2)</b>	6 024,9
Voyages du personnel	134,1	–	(1,9)	–	45,1	<b>43,2</b>	177,3
Services contractuels	6 431,6	(26,9)	(62,9)	–	421,0	<b>331,2</b>	6 762,8
Frais généraux de fonctionnement	38 272,7	(156,3)	(380,0)	–	(438,0)	<b>(974,3)</b>	37 298,4
Frais de représentation	3,7	–	–	–	(0,1)	<b>(0,1)</b>	3,6
Fournitures et accessoires	2 477,5	(10,8)	(24,8)	–	(422,0)	<b>(457,6)</b>	2 019,9
Mobilier et matériel	2 871,4	(12,1)	(28,8)	–	770,9	<b>730,0</b>	3 601,4
Subventions et contributions	3 915,5	(16,7)	(38,8)	–	(267,0)	<b>(322,5)</b>	3 593,0
<b>Total partiel</b>	<b>155 802,7</b>	<b>(1 538,6)</b>	<b>(912,2)</b>	<b>–</b>	<b>5 807,7</b>	<b>3 356,9</b>	<b>159 159,6</b>
<b>29G. Administration (Vienne)</b>							
Postes	20 612,9	(1 156,7)	57,5	–	484,4	<b>(614,8)</b>	19 998,1
Autres dépenses de personnel	1 344,9	(73,7)	(6,6)	–	28,7	<b>(51,6)</b>	1 293,3
Consultants	–	–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	74,9	–	(1,1)	–	(32,0)	<b>(33,1)</b>	41,8
Services contractuels	734,1	(41,8)	(3,6)	–	(14,1)	<b>(59,5)</b>	674,6
Frais généraux de fonctionnement	3 140,5	(166,2)	(14,8)	–	(81,4)	<b>(262,4)</b>	2 878,1
Frais de représentation	1,4	(0,1)	–	–	(1,3)	<b>(1,4)</b>	–
Fournitures et accessoires	867,1	(44,3)	(4,0)	–	(206,5)	<b>(254,8)</b>	612,3
Mobilier et matériel	1 340,5	(68,4)	(5,9)	–	417,0	<b>342,7</b>	1 683,2
Subventions et contributions	12 813,5	(737,6)	(66,1)	–	(2 078,7)	<b>(2 882,4)</b>	9 931,1

Chapitre	Modifications prévues						Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements	Total partiel	
<b>Total partiel</b>	<b>40 929,8</b>	<b>(2 288,8)</b>	<b>(44,6)</b>	<b>–</b>	<b>(1 483,9)</b>	<b>(3 817,3)</b>	<b>37 112,5</b>
<b>29H. Administration (Nairobi)</b>							
Postes	21 884,2	(932,0)	477,4	–	968,6	<b>514,0</b>	22 398,2
Autres dépenses de personnel	637,2	(2,5)	2,0	–	–	<b>(0,5)</b>	636,7
Consultants	6,2	(0,2)	–	–	–	<b>(0,2)</b>	6,0
Voyages du personnel	25,0	–	(0,3)	–	–	<b>(0,3)</b>	24,7
Services contractuels	257,2	(10,4)	(0,4)	–	–	<b>(10,8)</b>	246,4
Frais généraux de fonctionnement	8 116,0	(292,2)	(9,3)	–	(224,8)	<b>(526,3)</b>	7 589,7
Fournitures et accessoires	307,8	(3,8)	0,2	–	31,5	<b>27,9</b>	335,7
Mobilier et matériel	234,3	(8,3)	(0,2)	–	93,6	<b>85,1</b>	319,4
Aménagement de locaux	–	–	–	–	99,7	<b>99,7</b>	99,7
<b>Total partiel</b>	<b>31 467,9</b>	<b>(1 249,4)</b>	<b>469,4</b>	<b>–</b>	<b>968,6</b>	<b>188,6</b>	<b>31 656,5</b>
<b>30. Contrôle interne</b>							
Postes	35 708,6	(245,5)	28,2	–	1 092,0	<b>874,7</b>	36 583,3
Autres dépenses de personnel	501,9	(1,4)	(5,8)	–	(54,9)	<b>(62,1)</b>	439,8
Consultants	774,9	(0,5)	(10,5)	–	(57,0)	<b>(68,0)</b>	706,9
Voyages du personnel	1 667,3	–	(23,4)	–	(221,4)	<b>(244,8)</b>	1 422,5
Services contractuels	1 228,2	(5,6)	(16,1)	–	143,7	<b>122,0</b>	1 350,2
Frais généraux de fonctionnement	461,9	(3,6)	(5,2)	–	(140,7)	<b>(149,5)</b>	312,4
Frais de représentation	2,4	–	–	–	(2,4)	<b>(2,4)</b>	–
Fournitures et accessoires	159,9	(1,7)	(1,8)	–	(91,8)	<b>(95,3)</b>	64,6
Mobilier et matériel	127,0	(1,0)	(1,2)	–	32,3	<b>30,1</b>	157,1
Subventions et contributions	–	–	–	–	1,6	<b>1,6</b>	1,6
<b>Total partiel</b>	<b>40 632,1</b>	<b>(259,3)</b>	<b>(35,8)</b>	<b>–</b>	<b>701,4</b>	<b>406,3</b>	<b>41 038,4</b>
<b>31. Activités administratives financées en commun</b>							
Subventions et contributions	11 411,4	(16,1)	(52,4)	–	256,7	<b>188,2</b>	11 599,6
<b>Total partiel</b>	<b>11 411,4</b>	<b>(16,1)</b>	<b>(52,4)</b>	<b>–</b>	<b>256,7</b>	<b>188,2</b>	<b>11 599,6</b>

Chapitre	Modifications prévues						Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements	Total partiel	
<b>32. Dépenses spéciales</b>							
Autres dépenses de personnel	133 754,1	–	–	–	(9 488,7)	<b>(9 488,7)</b>	124 265,4
Émoluments de non-fonctionnaires	1 292,4	–	–	–	–	–	1 292,4
Services contractuels	270,2	–	–	–	11,3	<b>11,3</b>	281,5
Frais généraux de fonctionnement	8 343,5	–	–	–	20,0	<b>20,0</b>	8 363,5
<b>Total partiel</b>	<b>143 660,2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(9 457,4)</b>	<b>(9 457,4)</b>	<b>134 202,8</b>
<b>33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien</b>							
Autres dépenses de personnel	4 440,5	(21,5)	(56,1)	353,6	81,8	<b>357,8</b>	4 798,3
Consultants	–	–	–	–	38,8	<b>38,8</b>	38,8
Voyages du personnel	111,5	–	(2,6)	–	1,9	<b>(0,7)</b>	110,8
Services contractuels	42 106,3	(186,3)	(510,6)	2 599,1	(38 267,9)	<b>(36 365,7)</b>	5 740,6
Frais généraux de fonctionnement	–	–	–	–	2 418,4	<b>2 418,4</b>	2 418,4
Fournitures et accessoires	–	–	–	–	6,0	<b>6,0</b>	6,0
Mobilier et matériel	–	–	–	2 866,3	(57,4)	<b>2 808,9</b>	2 808,9
Aménagement de locaux	63 206,2	(631,2)	(830,5)	–	33 815,8	<b>32 354,1</b>	95 560,3
Subventions et contributions	–	–	–	–	1,0	<b>1,0</b>	1,0
<b>Total partiel</b>	<b>109 864,5</b>	<b>(839,0)</b>	<b>(1 399,8)</b>	<b>5 819,0</b>	<b>(1 961,6)</b>	<b>1 618,6</b>	<b>111 483,1</b>
<b>34. Sûreté et sécurité</b>							
Postes	151 271,8	(1 617,2)	(1 187,7)	–	7 756,5	<b>4 951,6</b>	156 223,4
Autres dépenses de personnel	12 602,7	(46,7)	(160,3)	–	9 868,8	<b>9 661,8</b>	22 264,5
Consultants	133,1	–	(1,8)	–	(82,6)	<b>(84,4)</b>	48,7
Voyages des représentants	–	–	–	–	1,0	<b>1,0</b>	1,0
Voyages du personnel	2 622,7	–	(26,4)	–	2 121,5	<b>2 095,1</b>	4 717,8
Services contractuels	3 874,0	(34,2)	(44,9)	–	(341,4)	<b>(420,5)</b>	3 453,5
Frais généraux de fonctionnement	5 800,4	(33,6)	(66,3)	–	(1 725,3)	<b>(1 825,2)</b>	3 975,2
Fournitures et accessoires	2 676,3	(21,6)	(32,4)	–	(365,4)	<b>(419,4)</b>	2 256,9
Mobilier et matériel	2 484,8	(7,3)	(25,4)	–	(390,2)	<b>(422,9)</b>	2 061,9
Aménagement de locaux	–	–	–	–	34,4	<b>34,4</b>	34,4
Subventions et contributions	62 400,6	(392,5)	(475,2)	–	(4 973,0)	<b>(5 840,7)</b>	56 559,9

Chapitre	Modifications prévues						Total partiel	Crédits définitifs pour 2014-2015 (montant proposé)
	Crédits révisés	Taux de change	Inflation	Dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres changements			
<b>Total partiel</b>	<b>243 866,4</b>	<b>(2 153,1)</b>	<b>(2 020,4)</b>	<b>–</b>	<b>11 904,3<sup>a</sup></b>	<b>7 730,8</b>	<b>251 597,2</b>	
<b>35. Compte pour le développement</b>								
Subventions et contributions	28 398,8	–	–	–	–	–	28 398,8	
<b>Total partiel</b>	<b>28 398,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>28 398,8</b>	
<b>36. Contributions du personnel</b>								
Autres dépenses de personnel	–	–	–	–	–	–	–	
Dépenses diverses	509 428,4	(1 834,6)	(3 799,1)	–	5 570,4	(63,3)	509 365,1	
<b>Total partiel</b>	<b>509 428,4</b>	<b>(1 834,6)</b>	<b>(3 799,1)</b>	<b>–</b>	<b>5 570,4</b>	<b>(63,3)</b>	<b>509 365,1</b>	
<b>Total</b>	<b>5 831 919,3</b>	<b>(41 099,3)</b>	<b>(11 055,9)</b>	<b>34 471,4</b>	<b>(5 957,7)</b>	<b>(23 641,5)</b>	<b>5 808 277,8</b>	

<sup>a</sup> Tient compte d'une diminution d'un montant total de 1,4 million de dollars au titre de l'appui fourni par le Siège à la MINUAUCE, réparti comme suit : 0,2 million de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix); 46 800 dollars au chapitre 8 (Affaires juridiques); 33 600 dollars au chapitre 29B (Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité); 0,2 million de dollars au chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines); 0,9 million de dollars au chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui); et 10 200 dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité).

<sup>b</sup> Dont une diminution de 6,3 millions de dollars pour la MINUAUCE et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Ebola.

Tableau 4

**Taux de change par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation, par lieu d'affectation, pour l'exercice biennal 2014-2015**

<i>Lieu d'affectation/bureau (devise)</i>	<i>Taux de change</i>				<i>Taux d'inflation applicable aux objets de dépense autres que les postes</i>			
	<i>Crédits révisés</i>		<i>Présent rapport</i>		<i>Crédits révisés</i>		<i>Présent rapport</i>	
	<i>2014<sup>a</sup></i>	<i>2015<sup>b</sup></i>	<i>2014<sup>c</sup></i>	<i>2015<sup>d</sup></i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>
Vienne (euro)	0,749	0,787	0,751	0,892	1,5	1,9	1,5	1,2
Santiago (peso chilien)	567,583	602,000	565,250	646,833	4,1	3,4	4,4	4,1
Addis-Abeba (birr éthiopien)	19,500	19,868	19,527	20,596	7,8	8,7	7,4	7,2
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupie)	60,924	61,530	60,944	64,119	8,4	7,7	6,7	5,9
Beyrouth (livre libanaise)	1 509,500	1 514,000	1 509,417	1 510,000	2,5	4,2	1,1	(1,5)
Gaza (shekel) <sup>e</sup>	3,535	3,687	3,558	3,898	0,8	1,5	0,5	(0,1)
Nairobi (shilling kényan)	87,631	89,300	87,702	97,903	6,8	5,8	6,9	6,4
Mexico (peso mexicain)	13,202	13,490	13,220	15,803	3,8	3,3	4,0	2,7
La Haye (euro)	0,749	0,787	0,751	0,892	0,4	1,3	0,3	0,4
Bangkok (baht thaïlandais)	32,468	32,468	32,513	34,133	2,4	4,0	1,9	(0,1)
Port of Spain (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,352	6,352	6,345	6,347	4,3	5,6	5,7	7,5
New York (dollar É.-U.)	1,000	1,000	1,000	1,000	2,0	2,3	1,6	0,3
Genève (franc suisse)	0,910	0,950	0,912	0,956	0,1	0,8	–	(1,0)
Centres d'information des Nations Unies (dollar É.-U.) <sup>f</sup>	1,000	1,000	1,000	1,000	2,0	2,3	1,6	0,3

<sup>a</sup> Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés jusqu'en octobre 2014 et le taux d'octobre ayant servi pour novembre et décembre.

<sup>b</sup> Le taux effectif d'octobre 2014 a été appliqué, sauf pour Bangkok et Port of Spain, où les taux effectifs moyens ont été utilisés de janvier à octobre 2014, le taux d'octobre ayant été appliqué pour les mois de novembre et décembre.

<sup>c</sup> Moyenne des taux de change opérationnels effectifs de l'ONU en 2014.

<sup>d</sup> La moyenne des taux de change opérationnels effectifs de l'ONU en 2015 a été utilisée jusqu'à fin septembre 2015 et le taux de septembre a été appliqué pour les mois d'octobre, novembre et décembre.

<sup>e</sup> Comprend l'ONUST et l'UNRWA.

<sup>f</sup> Effet global de l'inflation et des fluctuations monétaires.

Tableau 5  
Taux de change opérationnels de l'ONU par rapport au dollar des États-Unis, pour 2015

Lieu d'affectation/ bureau (devise)	Crédits révisés		Présent rapport		Écart (pourcentage)		Taux effectif									Projections		
	2014 <sup>a</sup>	2015 <sup>b</sup>	2014 <sup>c</sup>	2015 <sup>d</sup>	2014	2015	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Vienne (euro)	0,749	0,787	0,751	0,892	0,3	13,3	0,820	0,882	0,891	0,923	0,904	0,918	0,894	0,915	0,889	0,889	0,889	0,889
Santiago (peso chilien)	567,583	602,000	565,250	646,833	(0,4)	7,5	607,000	626,000	619,000	627,000	607,000	618,000	635,000	671,000	688,000	688,000	688,000	688,000
Addis-Abeba (birr éthiopien)	19,500	19,868	19,527	20,596	0,1	3,7	20,095	20,274	20,354	20,412	20,511	20,591	20,751	20,806	20,838	20,838	20,838	20,838
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupie)	60,924	61,530	60,944	64,119	0,0	4,2	63,680	61,870	61,760	62,680	63,310	63,810	63,640	64,040	66,160	66,160	66,160	66,160
Beyrouth (livre libanaise)	509,500	1 514,000	1 509,417	1 510,000	(0,0)	(0,3)	1 513,000	1 511,000	1 511,000	1 513,000	1 514,000	1 511,000	1 505,000	1 506,000	1 509,000	1 509,000	1 509,000	1 509,000
Gaza (shekel) <sup>e</sup>	3,535	3,687	3,558	3,898	0,7	5,7	3,913	3,925	3,950	3,965	3,872	3,880	3,796	3,785	3,923	3,923	3,923	3,923
Nairobi (shilling kényan)	87,631	89,300	87,702	97,903	0,1	9,6	90,750	91,700	91,470	92,300	94,600	97,800	98,480	102,330	103,850	103,850	103,850	103,850
Mexico (peso mexicain)	13,202	13,490	13,220	15,803	0,1	17,2	14,700	14,790	14,970	15,220	15,250	15,390	15,570	16,390	16,840	16,840	16,840	16,840
La Haye (euro)	0,749	0,787	0,751	0,892	0,3	13,3	0,820	0,882	0,891	0,923	0,904	0,918	0,894	0,915	0,889	0,889	0,889	0,889
Bangkok (baht thaïlandais)	32,468	32,468	32,513	34,133	0,1	5,1	32,960	32,760	32,370	32,570	32,870	33,820	33,810	35,120	35,830	35,830	35,830	35,830
Port of Spain (dollar de la Trinité-et- Tobago)	6,352	6,352	6,345	6,347	(0,1)	(0,1)	6,330	6,350	6,330	6,373	6,343	6,336	6,350	6,340	6,354	6,354	6,354	6,354
Genève (franc suisse)	0,910	0,950	0,912	0,956	0,2	0,6	0,987	0,920	0,954	0,965	0,948	0,949	0,933	0,970	0,962	0,962	0,962	0,962

(Voir notes page suivante)

*(Notes du tableau 5)*

- <sup>a</sup> Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés jusqu'en octobre 2014 et le taux d'octobre ayant servi pour novembre et décembre.
- <sup>b</sup> Le taux effectif d'octobre 2014 a été appliqué, sauf pour Bangkok et Port of Spain, où les taux effectifs moyens ont été utilisés de janvier à octobre 2014, le taux d'octobre ayant été appliqué pour les mois de novembre et décembre.
- <sup>c</sup> Moyenne des taux de change opérationnels effectifs de l'ONU en 2014.
- <sup>d</sup> La moyenne des taux de change opérationnels effectifs de l'ONU en 2015 a été utilisée jusqu'à fin septembre 2015 et le taux de septembre a été appliqué pour les mois d'octobre, novembre et décembre.
- <sup>e</sup> Comprend l'ONUST et l'UNRWA.

Tableau 6  
Coefficients d'ajustement applicables à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur en 2015

	Crédits révisés		Présent rapport		Taux effectif									Projections		
	2014 <sup>a</sup>	2015 <sup>b</sup>	2014 <sup>c</sup>	2015 <sup>d</sup>	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Vienne	64,7	55,6	64,4	41,3	50,0	43,5	35,2	37,8	40,4	38,5	41,8	38,9	42,5	42,5	42,5	42,5
Santiago	38,8	32,2	39,7	32,8	38,0	38,0	33,6	33,6	33,6	33,6	32,1	32,1	32,1	32,1	27,2	27,2
Addis-Abeba	44,3	43,0	44,2	42,1	42,5	42,5	42,4	42,4	42,4	42,4	41,8	41,8	41,8	41,8	41,6	41,6
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	40,6	40,6	40,7	39,5	40,8	40,8	40,9	40,9	40,9	40,9	39,0	39,0	39,0	39,0	36,3	36,3
Beyrouth	55,2	53,6	55,2	53,6	53,6	53,6	53,6	53,6	53,6	53,6	53,6	53,6	53,6	53,6	53,5	53,5
Gaza <sup>e</sup>	61,0	54,4	61,2	54,7	56,1	56,1	54,0	54,0	54,0	54,0	55,8	55,8	55,8	55,8	52,7	52,7
Nairobi	42,1	40,2	42,1	36,4	40,1	40,1	38,8	38,8	38,8	38,8	34,7	34,7	34,7	34,7	31,2	31,2
Mexico	52,1	48,8	52,2	45,4	49,4	48,0	47,3	47,3	47,3	47,3	45,0	45,0	45,0	45,0	39,2	39,2
La Haye	56,4	48,2	56,1	34,6	42,5	36,7	28,9	31,3	33,8	32,0	35,1	32,3	35,7	35,7	35,7	35,7
Bangkok	45,6	43,7	45,6	41,6	43,6	43,6	43,6	43,6	43,6	43,6	40,9	40,9	40,9	40,9	36,8	36,8
Port of Spain	49,6	48,3	49,5	47,4	47,7	47,7	47,5	47,5	47,5	47,5	47,3	47,3	47,3	47,3	47,3	47,3
New York	68,4	66,7	68,4	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7
Service de sécurité des bureaux extérieurs	48,7	50,6	48,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7
Genève	103,2	93,1	103,0	91,4	86,5	99,0	83,6	90,4	93,6	93,4	96,4	89,5	91,0	91,0	91,0	91,0
Centres d'information des Nations Unies	55,1	57,0	55,1	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0

<sup>a</sup> Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs jusqu'en octobre 2014, et projections pour décembre.

<sup>b</sup> Projections calculées à partir des taux pour octobre 2014.

<sup>c</sup> Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs pour 2014.

<sup>d</sup> Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs jusqu'en septembre 2015, et projections jusqu'à fin décembre.

<sup>e</sup> Comprend l'ONUST et l'UNRWA.

Tableau 7  
**Évolution des traitements des agents des services généraux en monnaie locale  
pour l'exercice biennal 2014-2015**

(En pourcentage)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Année</i>	<i>Augmentation des crédits révisés</i>	<i>Taux ajustés dans le rapport sur l'exécution du budget</i>
Vienne	2014	1,76	2,06
	2015	1,90	1,49
Santiago	2014	6,43	6,43
	2015	3,40	3,75
Addis-Abeba	2014	–	–
	2015	8,70	1,10
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	2014	–	–
	2015	7,70	–
Beyrouth	2014	–	–
	2015	4,20	–
Gaza/UNRWA/ONUST	2014	–	1,65
	2015	1,50	1,62
Nairobi	2014	0,17	1,13
	2015	5,80	4,79
Mexico	2014	1,94	2,12
	2015	3,30	0,52
La Haye	2014	0,46	0,46
	2015	1,30	–
Bangkok	2014	–	–
	2015	4,00	–
Port of Spain	2014	1,66	2,32
	2015	5,60	3,23
New York	2014	1,19	1,19
	2015	2,30	0,16
Service de sécurité des bureaux extérieurs	2014	1,19	1,19
	2015	2,30	0,16
Genève	2014	–	–
	2015	0,80	–
Centres d'information des Nations Unies	2014	1,19	1,19
	2015	2,30	0,16

Tableau 8  
Taux moyen de vacance de postes, par chapitre budgétaire : 2012-2015

(En pourcentage)

Chapitre	2012		2013		2014		2015 <sup>a</sup>	
	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	7,4	5,4	5,9	3,6	4,5	3,3	4,3	3,6
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	6,2	6,1	8,1	7,6	7,1	6,1	7,7	8,3
3. Affaires politiques	5,7	2,4	8,6	5,0	7,3	6,5	7,1	6,4
4. Désarmement	3,6	4,0	1,7	0,0	2,2	0,0	4,4	1,0
5. Opérations de maintien de la paix	10,0	11,0	8,8	11,0	7,5	9,7	10,0	7,0
6. Utilisations pacifiques de l'espace	5,3	–	9,2	0,0	11,1	0,0	8,0	–
7. Cour internationale de Justice	1,6	3,1	1,0	1,0	2,8	2,8	3,3	4,0
8. Affaires juridiques	6,7	2,9	8,2	4,0	6,2	2,9	2,7	2,0
9. Affaires économiques et sociales	8,9	10,0	13,7	9,4	12,5	6,3	10,9	6,3
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	14,9	10,4	8,3	0,0	41,7	13,9	30,3	25,9
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	15,7	3,3	16,0	3,3	39,2	14,2	28,1	8,9
12. Commerce et développement	10,4	7,9	10,7	9,3	9,1	3,4	9,0	4,4
14. Environnement	0,3	–	2,1	0,0	33,3	1,9	17,2	7,4
15. Établissements humains	8,2	–	18,3	1,7	1,3	0,0	4,7	0,9
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	6,0	–	4,6	0,0	5,4	1,4	5,2	3,8
17. ONU-Femmes	6,8	26,1	9,1	22,2	19,8	8,3	6,6	8,6
18. Développement économique et social en Afrique	14,5	8,0	21,4	10,5	19,7	11,3	12,2	8,6
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	12,0	3,6	9,4	7,4	9,0	5,6	11,7	8,7
20. Développement économique en Europe	6,5	5,8	6,2	3,0	5,6	2,2	2,5	2,6
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	7,3	5,0	8,0	1,8	8,2	2,3	9,2	2,7
22. Développement économique et social en Asie occidentale	18,0	5,2	7,6	4,3	8,8	3,1	5,6	3,4
24. Droits de l'homme	8,1	5,4	6,1	5,8	5,9	1,6	9,2	3,6
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	–	–	0,0	0,0	0,0	0,0	–	–
26. Réfugiés de Palestine	5,7	8,3	3,0	11,4	8,8	25,8	5,1	14,4
27. Aide humanitaire	5,3	0,5	10,0	3,4	6,2	5,9	11,1	12,4
28. Information	9,2	5,8	7,0	7,4	6,0	8,4	5,4	11,2
29. Services de gestion et d'appui	7,2	4,4	7,4	5,3	7,0	4,3	5,8	5,8
30. Contrôle interne	11,2	6,3	13,9	9,6	8,0	8,1	12,4	13,2

<i>Chapitre</i>	2012		2013		2014		2015 <sup>a</sup>	
	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Services généraux</i>
34. Sûreté et sécurité	15,1	4,1	19,6	3,4	8,2	2,5	10,0	4,0
<b>Total</b>	<b>8,2</b>	<b>5,6</b>	<b>9,1</b>	<b>6,1</b>	<b>8,9</b>	<b>5,2</b>	<b>8,1</b>	<b>6,3</b>

<sup>a</sup> Les taux de vacance au 30 septembre 2015 ont été retenus aux fins de l'analyse globale de la période de 21 mois.